

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10771

Vendredi 3 Avril 2026

L'aspect haineux et anti-migrants du numérique
tracé par un baromètre signé Migrapress

*Aversion, mensonge et autres
algorithmes malveillants*

Ça tranche avec l'hospitalité
légendaire des Marocains



Pages 4-5



Driss Lachgar rend hommage à la
délégation de la Jeunesse Ittihadie
consacrée lors du Congrès de l'IUSY
Page 2



Joao Martins Pereira : *Construire une
vision commune et un avenir partagé
pour les jeunes à travers le monde*
Page 3



Ayoub El Hachmi : *Pour le Maroc, en tant qu'acteur
influent en Afrique, il est essentiel de consolider
les liens avec les pays du Sud*
Page 3

La famille Ouassat en deuil

Suite à la disparition de la mère et grand-mère de nos amis et confrères Docteur Abdelkader Ouassat et Mehdi Ouassat, la direction, la rédaction et l'ensemble du personnel de Libération leur présentent leurs sincères condoléances et les assurent de tout leur soutien en cette douloureuse épreuve.

Nos condoléances vont également à toute la famille de la défunte.

Puisse Dieu avoir l'âme de la regrettée en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Driss Lachguar rend hommage à la délégation de la Jeunesse Ittihadie consacrée lors du Congrès de l'IUSY



Le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, a tenu à recevoir la délégation ittihadie ayant représenté la J-USFP aux travaux du Congrès mondial de l'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY) tenus à Istanbul (Turquie) du 26 au 29 février.

Cette délégation était composée de Hind Qsiouer, Fadi Ouakili Assraoui, Anass Erhouni en tant que congressistes et d'El Hassan Lachguar et Ayoub El Hachemi sur invitation officielle adressée par la présidence de l'IUSY au Forum international des jeunes députés parlementaires et au Réseau «Mena-Latina».

Le dirigeant du parti des forces populaires a particulièrement félicité lesdits jeunes représentants de l'USFP et leur a rendu un hommage vibrant pour leur déploiement sérieux et considérable en réité-

rant son soutien total et continu à l'action et au dévouement de la Chabiba ittihadia et sa volonté de l'associer tous azimuts à la globalité des stations politiques et organisationnelles des instances du parti aussi bien au niveau national que sur le plan international.

Driss Lachguar n'a pas manqué, à cette occasion, d'exprimer sa fierté de l'élection de Hind Qsiouer, la représentante de la délégation de la Chabiba ittihadia, membre du Conseil de la présidence de l'Organisation internationale de la jeunesse socialiste (IUSY), se révélant ainsi comme la première jeune Ittihadie ayant évolué jusqu'à cette position de direction au sein de cette organisation internationale.

De son côté, Hind Qsiouer a souligné que les efforts déployés, couronnés par son élection au Conseil de la présidence de l'IUSY, ne sont que l'aboutissement d'un

long processus organisationnel et d'une authentique étape politique couronnant « l'engagement, la formation et l'appartenance à une école partisane prédisposée à former ses cadres et les propulser vers les positions d'influence dans le cadre d'un processus collectif de la conception d'une direction convaincue que l'habilitation des jeunes n'est pas un simple slogan mais plutôt un choix stratégique se traduisant dans les plus grandes stations internationales».

Et de mettre en avant que tout ce qui a été réalisé, tout au long du processus, a été renforcé par la contribution éclairante du Premier secrétaire du parti, Driss Lachguar, qui ne se limite pas pour autant à la direction d'une organisation mais assure les fondements d'un processus politique cohérent et solidaire conférant à l'action internationale du parti des forces populaires une réelle portée stratégique, de même, a-t-elle souli-

gné, que l'action et le déploiement sous sa houlette se profilent comme une véritable école de l'apprentissage et la conviction politique large et profonde.

Dans ce sillage, Hind Qsiouer a tenu à rendre hommage à l'action considérable de Khaoula Lachguar qui ne cesse de se déployer activement et régulièrement, mue par une haute compétence et un véritable engagement, déterminée à toujours renforcer la présence du parti au cœur de la communauté internationale (...)

Là-dessus, Hind Qsiouer n'a pas manqué de rendre hommage à Ayoub El Hachemi pour son grand sens de l'action sérieuse et sa présence constante de même qu'à Fadi El Assraoui Ouakili qui « dirige la Chabiba ittihadia dans un esprit d'action collective suscitant la confiance et le sens de la responsabilité ».

Rachid Meftah

Au deuxième jour du Congrès du Réseau MENA-Latina

Les jeunes congressistes débattent des défis migratoires, économiques et politiques

Les forces progressistes du Réseau «MENA-Latina» ont poursuivi leurs échanges, jeudi 2 avril, à Tanger dans une ambiance aussi studieuse que professionnelle.

« Immigration et criminalité organisée » et « Tarifs et politique commerciale internationale » étaient au menu de la deuxième et dernière journée du Congrès dont la séance d'ouverture a été présidée, la veille, par le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, entouré des principaux responsables mondiaux de ce mouvement.

Des thématiques qui n'ont pas laissé in-

différents les congressistes, composés essentiellement de jeunes dont le Premier secrétaire a salué la veille l'enthousiasme et la volonté d'avancer, en soulignant qu'« à l'heure où la montée des populismes et de l'extrême droite s'accroît, où le sens de la liberté et de la justice est dévoyé, vous avez décidé de construire ce pont politique et humain entre le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Amérique latine ».

Saisissant cette occasion, Driss Lachguar a rappelé une vérité tenace : « Nos jeunes partagent les mêmes maux : le chômage, les migrations forcées ou non sé-

curisées, la défiance envers l'action politique et l'aggravation des inégalités sociales ». Avant de délivrer un message sans ambiguïté : « Mais c'est depuis le cœur de Tanger que nous affirmons aujourd'hui que nous ne partageons pas seulement les souffrances, mais aussi la volonté, les solutions et l'espoir. »

Selon le programme concocté, cette journée prévoyait également des discussions sur la « Ratification des règlements internes et élections des coordinateurs pour le réseau MENA-Latina ».

Pour rappel, la première journée de cet

important rendez-vous a été ponctuée par des échanges et discussions autour de deux thèmes : « La guerre au Moyen-Orient et ses répercussions politiques et économiques », « Afrique et Amérique du Sud : Conflits armés et paix fragile ». Deux thématiques qui ont donné lieu à un échange riche entre les panelistes et les congressistes.

A noter que le deuxième Congrès du Réseau MENA-Latina a réuni plusieurs responsables et représentants d'organisations issues d'Afrique, du Moyen-Orient, du Bassin méditerranéen et d'Amérique latine.

Tanger. Alain Bouthiy

2^{ème} Congrès international du Réseau MENA-Latina à Tanger

À l'occasion de la tenue du 2^{ème} Congrès international du Réseau Mena-Latina, qui a pris fin hier à Tanger, « Libé » s'est entretenu avec Joao Martins Pereira, président des jeunes socialistes européens, et Ayoub El Hachmi, coordinateur exécutif du Réseau Mena-Latina. Ce Congrès, organisé à l'initiative de l'USFP en partenariat avec le Réseau Mena-Latina, a connu la participation de représentants d'organisations internationales et de personnalités politiques des quatre coins du monde.

Joao Martins Pereira : Construire une vision commune et un avenir partagé pour les jeunes à travers le monde

Libé : Vous avez participé au deuxième congrès du Réseau MENA-Latina organisé ici à Tanger. Qu'est-ce qui a motivé votre présence à cet événement ?

Joao Martins Pereira : En tant que président des Jeunes socialistes européens, il est important pour nous d'être présents dans ce type de rencontre et de réseaux qui permettent de mettre en contact et en perspective un certain nombre de combats entre plusieurs régions du monde. Et donc, en tant que Jeunes socialistes européens, nous souhaitons accompagner ce mouvement, apporter notre point de vue, mais surtout nous inspirer des échanges et des discussions entre les composantes d'Amérique latine et de la région MENA.

Nous entretenons déjà de nombreux liens entre l'Europe et ces régions, et il est essentiel pour nous de nourrir ces relations et contacts.

Ce congrès a rassemblé des organisations venues d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Europe et d'Amérique latine. Selon vous, que peut apporter cette convergence politique à l'échelle internationale ?

Pour nous, c'est quelque chose de majeur. Nous sommes socialistes et sociaux-démocrates et l'internationalisme fait partie intégrante de notre ADN. Il est donc essentiel de développer ce type de relations, de réseaux et de moments de rencontre.

Ces espaces permettent de travailler ensemble afin de trouver des solutions communes aux problèmes internationaux. Ils permettent également à la famille socialiste mondiale d'élaborer des réponses partagées face aux grands enjeux de notre époque, notamment face à une extrême droite qui, elle aussi,

s'internationalise et dispose de moyens importants.

Il est donc vital pour nous de renforcer ces connexions afin de pouvoir, au final, améliorer concrètement la vie des populations et apporter des réponses rapides et efficaces aux défis auxquels elles sont confrontées partout dans le monde.

Les conflits armés et les voies de la paix figuraient parmi les thèmes au cœur des discussions de ce congrès. Quel rôle les forces progressistes peuvent-elles jouer dans un monde marqué par les tensions géopolitiques ?

Notre force réside justement dans cette dimension internationaliste dans notre combat. Nous ne sommes pas dans une logique d'opposition entre « eux » et « nous ».

Lorsqu'il y a des conflits, nous savons qu'il existe des relais démocratiques et progressistes sur les terrains et territoires concernés. C'est une force que d'autres mouvements politiques n'ont peut-être pas à l'échelle mondiale. Cette capacité de dialogue et de coopération constitue un atout important de notre famille politique.

Notre rôle consiste à favoriser les rencontres entre ces forces progressistes au niveau national afin de prévenir les conflits, mais aussi d'apporter des réponses lorsqu'ils existent déjà. Nous devons incarner une alternative face à ceux qui promeuvent la guerre, les tensions et les logiques nationalistes.

La question des migrations était également au cœur des débats. Quelles solutions solidaires et réalistes peuvent émerger de cette discussion entre les différentes régions ?

La perspective européenne est particulièrement toute importante dans ce débat, car la question mi-



gratoire occupe aujourd'hui une place centrale dans le débat public en Europe.

Cependant, il ne faut pas oublier que cette problématique concerne d'abord les pays d'origine, notamment en Afrique et en Amérique latine. Ce sont des personnes qui quittent leur territoire et leurs racines dans l'espoir de trouver une meilleure vie ailleurs.

Je pense que la véritable réponse consiste à créer les conditions permettant à chacun de vivre dignement dans son pays, en sécurité et avec des perspectives d'avenir. Cela suppose une véritable solidarité internationale.

Malheureusement, aujourd'hui, les financements destinés à cette solidarité sont fragilisés, aussi bien du côté des pays du Nord que des institutions internationales. Il est donc nécessaire de réactiver ces

mécanismes de financement, dans la transparence, afin de montrer à quoi ils servent, de soutenir le développement et d'éviter que des personnes soient contraintes de quitter leur pays, parfois au risque de tomber dans des réseaux de trafic ou de vivre des situations dramatiques.

Notre rôle consiste à créer des conditions de vie meilleures dans les pays partenaires d'Afrique et d'Amérique latine dans l'intérêt de l'Europe. Cela permet de construire des relations économiques, culturelles et humaines équilibrées, tout en évitant la fuite des cerveaux et le départ massif de la jeunesse.

La jeunesse et les mutations du monde constituent un autre axe de réflexion. Comment les mouvements progressistes peuvent-ils mieux mobiliser les jeunes aujourd'hui ? À votre niveau, par exemple, avez-vous engagé des réflexions dans ce sens ?

Oui, bien sûr. Les Jeunes socialistes européens sont une organisation dite « parapluie » qui regroupe des organisations nationales de jeunesse. Notre rôle consiste justement à favoriser les rencontres, les échanges et les débats afin de construire une dynamique commune.

L'objectif est que les combats internationalistes soient portés simultanément en Europe, en Afrique, en Amérique latine et ailleurs dans le monde, avec un discours et une ambition partagés.

Bien sûr, nous devons apporter des solutions aux problèmes hérités des générations précédentes, mais la jeunesse doit surtout construire son propre avenir, avec les jeunes du monde entier. Elle a cette force particulière : celle de regarder vers l'avenir.

Tanger. Propos recueillis par Alain Bouithy

Ayoub El Hachmi : Pour le Maroc, en tant qu'acteur influent en Afrique, il est essentiel de consolider les liens avec les pays du Sud

Libé : L'USFP a accueilli le deuxième Congrès du Réseau MENA-Latina à Tanger. Quelle importance stratégique revêt cet événement pour le parti ?

Ayoub El Hachmi : Comme vous le savez, il y avait toujours des difficultés pour établir une relation directe avec les acteurs de la région d'Amérique latine. Nous n'avions jamais eu, si vous voulez, un contact direct avec les organisations ou les jeunes partis politiques de cette région. Nous devons toujours passer par l'intermédiation des Européens.

Au sein de l'Internationale socialiste, nous avons donc pensé à créer un réseau capable de rassembler les jeunes de la région MENA et d'Amérique latine.

Quel intérêt cela représente pour le Maroc ? Et qu'est-ce que cela apporte à l'USFP ?

Pour le Maroc, c'est clair : notre pays cherche de plus en plus à trouver sa place au sein du continent américain. C'est important, non seulement pour notre Cause nationale, mais aussi parce que cette zone a toujours été, si vous voulez, un terrain influencé par



nos opposants. Il était donc essentiel d'établir des relations directes et d'expliquer notre vision et nos solutions concernant le conflit du Sahara marocain.

Pour un parti socialiste, c'est aussi stratégique : les partis socialistes ont une forte influence en Amérique latine. Nous voulions

donc créer des liens directs avec des responsables gouvernementaux et parlementaires pour transmettre nos messages et nos idées, tant au sein des partis qu'au sein des institutions.

Ce congrès réunit des organisations progressistes d'Afrique, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Amérique latine. Que peut apporter ce dialogue entre les différentes régions du monde ?

C'est une coopération Sud-Sud, ce qui est très important. Jusqu'ici, nous avions surtout des relations avec le Nord. Mais pour le Maroc, en tant qu'acteur influent en Afrique, il est essentiel de consolider les liens avec les pays du Sud.

Nous essayons donc de collaborer avec des organisations et des partis politiques confrontés aux mêmes enjeux que nous : immigration, trafic de personnes, problématiques de la jeunesse... Travailler ensemble nous permet de trouver des solutions communes et de faire entendre nos voix auprès du Nord.

Les débats ont concerné notamment les conflits, les migrations et la jeunesse. Quel message souhaitez-vous faire pas-

ser à travers ces discussions ?

Le message principal est d'élaborer des positions communes. Il s'agit de rapprocher nos points de vue pour faire passer nos messages via ces jeunes décideurs au sein de leurs partis et institutions, et plaider pour les causes qui nous rassemblent.

Ce congrès marque aussi une nouvelle étape pour le Réseau MENA-Latina avec l'élection d'une nouvelle direction. Quelles sont vos attentes ?

Au Maroc, nous occupons le poste de coordinateur exécutif du réseau. Nous sommes maintenant candidats au poste de secrétaire général du Réseau MENA-Latina et nous espérons bien l'obtenir.

Plus largement, quel message adressez-vous à toutes les forces progressistes internationales à travers cette rencontre ?

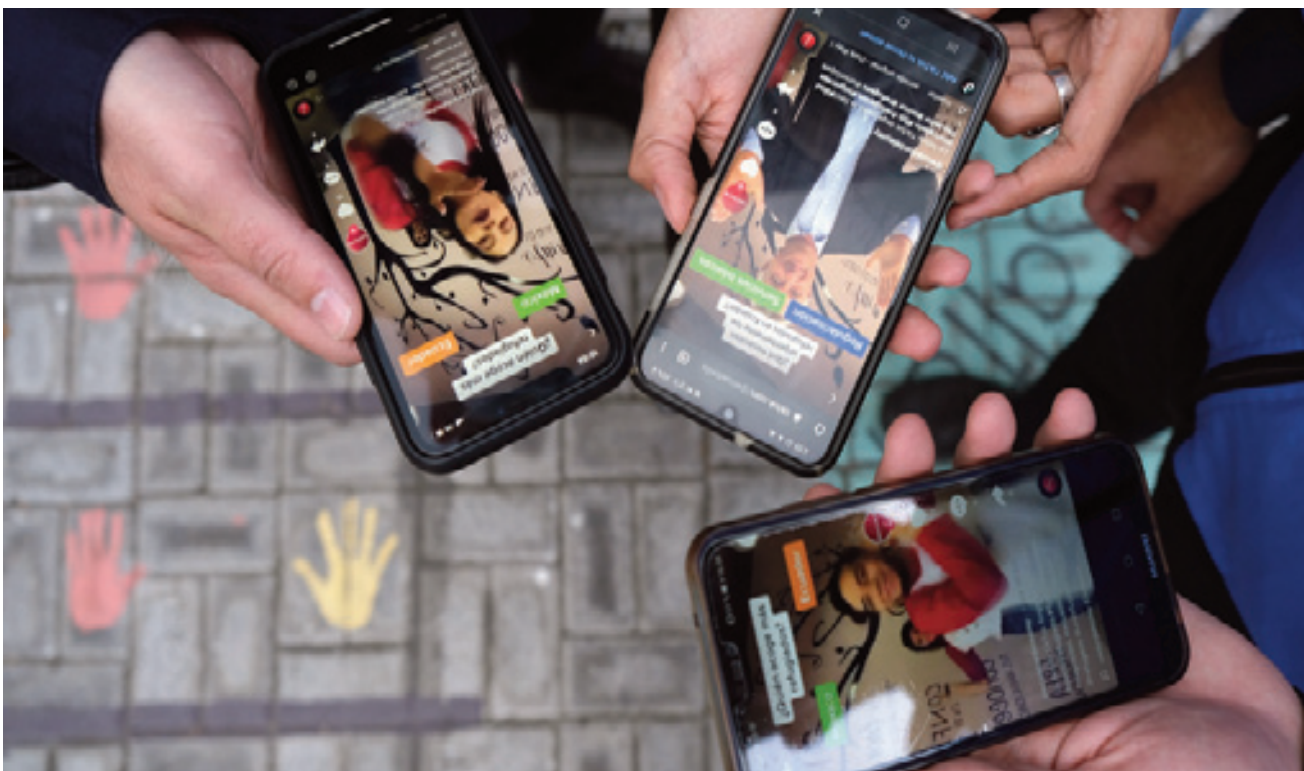
Il faut faire du networking, c'est essentiel. Nous ne pouvons pas relever tous les défis mondiaux sans coopération. Il est donc crucial de consolider nos forces et de travailler ensemble pour affronter les enjeux auxquels chaque région est confrontée.

Propos recueillis par A.B

L'aspect haineux et anti-migrants du numérique tracé par un baromètre signé Migrapress

Aversion, mensonge et autres algorithmes malveillants

Ça tranche avec l'hospitalité légendaire des Marocains



Le premier Baromètre Migrapress dresse un constat alarmant de l'espace public numérique marocain. Sur les 500 publications analysées, près des deux tiers diffusent des discours négatifs à l'égard des migrants, tandis que 70% relèvent de la désinformation. Dans cet écosystème, les plateformes jouent un rôle d'accélérateur, propulsant en visibilité les contenus les plus toxiques.

Dernière ces chiffres se dessine une réalité plus profonde : l'émergence d'une véritable infrastructure invisible du rejet, où la viralité favorise la circulation et la normalisation de récits hostiles.

Le Baromètre Migrapress T1 2026 a été réalisé par Hassan Bentalab, chercheur en migration et asile, fondateur de la plateforme Migrapress. Il repose sur l'analyse d'un corpus de 500 publications collectées entre le 1^{er} janvier et le 24 mars 2026 sur Facebook, YouTube et TikTok, dans le cadre d'un suivi quotidien basé sur des mots-clés liés à la migration ainsi qu'aux événements déclencheurs.

Une image circule sur Facebook. À gauche, un enfant à la peau claire, souriant, correspondant aux standards classiques de beauté. À droite, un nourrisson noir, présenté de manière dégradante. La légende, en arabe, est brève mais lourde de sens : «Marocaine épouse un Marocain: ses enfants. Marocaine épouse un Sénégalais : ses enfants».

Aucune insulte explicite. Aucun appel direct à la violence. Seulement une mise en scène, une

comparaison implicite, une suggestion. Et pourtant, 159 réactions, 38 commentaires, 64 partages.

C'est précisément ce type de contenu que le Baromètre Migrapress — une initiative pionnière au Maroc et en Afrique — a identifié, documenté et analysé sur une période de trois mois, de janvier à mars 2026.

Cette image dit, à elle seule, ce que les chiffres confirment : les formes de rejet les plus insidieuses ne sont pas les plus bruyantes. Ce sont celles qui passent par l'allusion, qui normalisent sans déclarer, et qui diffusent des représentations sans jamais se nommer comme telles.

L'espace numérique marocain sous radiographie

Le résultat central du premier Baromètre Migrapress est à la fois attendu dans sa direction et alarmant dans son ampleur : 66% des 500 publications analysées s'inscrivent dans une logique de rejet des populations migrantes, qu'il s'agisse de haine explicite, de stigmatisation diffuse ou de complotisme. À peine un contenu sur sept relève d'une démarche réellement informative ou nuancée.

Ce chiffre, à lui seul, dessine le portrait d'un espace discursif profondément déséquilibré. Mais ce que le baromètre révèle surtout, c'est la mécanique de ce déséquilibre. Les discours haineux ne dominent pas l'espace numérique parce qu'ils sont

majoritaires en nombre. Ils le dominent parce qu'ils captent l'essentiel de l'attention.

Les contenus haineux, qui représentent 40% du corpus, concentrent en moyenne 380 interactions par publication. Les contenus informatifs, eux, peinent à dépasser 22. La critique nuancée, la mise en contexte, le témoignage humanisant — tout ce qui pourrait rééquilibrer le débat public — génèrent entre 0 et 15 interactions. Dans l'économie de l'attention numérique, la haine est rentable. La nuance ne l'est pas.

Trois mois, une trajectoire La radicalisation par les chiffres

Si un résultat du baromètre devait retenir l'attention des décideurs publics et des chercheurs, c'est celui-ci : l'indice de haute dangerosité (IHD) est passé de 58% en janvier à 83% en février, puis à 91% en mars. En l'espace de trois mois, l'intensité des discours haineux a progressé de manière continue et sans point d'inflexion.

Ce n'est pas une augmentation du volume des publications qui explique cette courbe — le nombre de contenus collectés en janvier et en février était identique. C'est une transformation qualitative : les formes modérées de stigmatisation ont progressivement cédé la place à des registres plus violents, plus déshumanisants, plus radicaux. Le registre conflictuel s'est consolidé. Le centre discursif, lui, s'est effondré.

La catégorie «critique légitime» — celle qui accueille les contenus exprimant des réserves argumentées sur la politique migratoire, sans tomber dans la stigmatisation — a quasiment disparu après janvier. C'est une donnée sociologiquement capitale. Car ce n'est pas seulement la présence de la haine qui structure un espace discursif : c'est aussi l'absence de contre-discours. Quand les voix nuancées se taisent — ou sont réduites au silence par l'invisibilisation algorithmique — le champ reste libre aux registres les plus extrêmes.

Cette dynamique rappelle ce que le sociologue Stanley Cohen avait théorisé dans ses travaux fondateurs sur la «panique morale» : un groupe social est progressivement construit comme problème public, comme menace, comme ennemi. La répétition et l'intensification des représentations négatives font le travail que le pouvoir n'aurait jamais accompli un discours isolé, aussi virulent soit-il.

La désinformation: carburant structurel de la haine

Il y a une donnée du baromètre que l'on aurait tort de traiter comme un chiffre parmi d'autres : 70% des publications analysées contiennent des informations délibérément fausses ou trompeuses. Et ce taux monte à 82% lorsqu'on se concentre sur les seuls contenus négatifs.

Cette statistique dit quelque chose de fondamental sur la nature du phénomène : les fake news

n'accompagnent pas le discours haineux. Elles le constituent. Sans le mensonge, l'hostilité n'a pas de prémisses factuelles sur laquelle s'appuyer. Avec lui, elle devient une «réaction légitime» à des faits inventés.

Les mécanismes sont connus et documentés depuis au moins les travaux de Claire Wardle sur ce qu'elle appelle «information disorders»: les vidéos sorties de leur contexte géographique ou temporel, les faits divers amplifiés ou purement inventés, les associations arbitraires entre migration et criminalité, les statistiques falsifiées sur la démographie, le logement ou l'emploi. Chacune de ces fausses informations fonctionne comme une brique dans la construction d'un édifice narratif dont la conclusion est toujours la même : les migrants représentent une menace.

Ce qui est particulièrement préoccupant dans les données du baromètre, c'est le paradoxe de la «critique légitime»: les rares contenus codés comme tels affichent eux aussi un taux de désinformation de 100%. Cela signifie soit que la frontière entre critique politique fondée et stigmatisation déguisée est devenue si poreuse qu'elle n'est plus opératoire, soit que le récit migratoire dans l'espace numérique marocain est si saturé de fausses informations que même les prises de position apparemment raisonnées y puisent leurs arguments. Dans les deux cas, c'est la fragilité de l'espace argumentatif tout entier qui est révélée.

Facebook, YouTube, TikTok Trois plateformes, trois logiques

Le baromètre confirme ce que les observateurs des réseaux sociaux marocains avaient déjà pressenti : Facebook est le centre névralgique du discours de rejet, hébergeant 88% des publications analysées. Sa structure de groupes fermés et de pages publiques favorise la formation de ce que les chercheurs appellent des «chambres d'écho», ces espaces où les mêmes représentations circulent en boucle, se renforcent mutuellement et finissent par apparaître comme du sens commun.

Mais YouTube et TikTok, bien que minoritaires en volume, jouent un rôle qualitatif d'une importance croissante. Ce sont eux qui génèrent les pics d'engagement les plus spectaculaires, en particulier pour les contenus à forte charge émotionnelle. La vidéo — format roi de TikTok et de YouTube — possède une capacité d'entraînement émotionnel que le texte n'a pas. Elle montre, elle implique, elle fait ressentir avant de donner à réfléchir. Et dans la mécanique de la haine, cet ordre est décisif.

Il serait cependant réducteur d'en faire les premières responsables. Ces plateformes n'inventent pas les discours qu'elles hébergent. Elles les amplifient, les rendent visibles, leur donnent une portée qu'ils n'auraient pas dans la sphère privée. Mais

leur architecture — algorithmique, économique, psychologique — est taillée pour favoriser le contenu qui génère des réactions, de l'indignation, de la peur. Et dans ce schéma, la haine gagne presque toujours face à la nuance.

La CAN 2025: quand le sport devient prétexte

Le 24 janvier 2026, une vidéo est publiée sur YouTube. Son contenu cible explicitement la communauté sénégalaise, dans un registre haineux d'intensité forte, avec fake news et cadrage sécuritaire. Elle va générer à elle seule plusieurs milliers d'interactions, le pic d'engagement le plus élevé de tout le corpus analysé par le baromètre.

Ce basculement correspond au moment des incidents liés à la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Avant cette date, les publications ciblant les Sénégalais relevaient de registres neutres ou de critique légitime, avec un engagement nul. En quelques heures, la compétition sportive est devenue un déclencheur discursif.

Il faut cependant se garder d'une lecture causale trop simple. La CAN n'a pas créé l'hostilité envers les communautés sénégalaises au Maroc. Elle lui a fourni une occasion. Un événement public légitime en apparence, autour duquel une hostilité préexistante pouvait s'exprimer sous couvert de réaction à l'actualité.

La preuve en est la persistance : bien après la fin de la compétition, les publications ciblant les Sénégalais ont continué. Le discours s'est sédimenté. Il s'est autonomisé de son prétexte initial. C'est précisément ce mécanisme que les sociologues appellent «crystallisation»: un événement sert de catalyseur à des représentations qui lui pré-existaient, puis leur survit.

Pour les politiques de prévention, cette distinction entre déclencheur et cause est capitale. Surveiller les pics discursifs pendant les événements sportifs ou politiques est nécessaire. Mais ce n'est pas suffisant. La racine du problème est structurelle, pas événementielle.

Les femmes marocaines Une cible révélatrice

Parmi les données les plus significatives du baromètre figure un déplacement de cible que peu d'observateurs avaient anticipé : les femmes marocaines elles-mêmes — et non les seuls migrants — apparaissent comme objets d'un discours de stigmatisation.

Cette évolution n'est pas anodine. Elle signale que le discours anti-migrants ne se limite plus à désigner un «autre» extérieur. Il s'étend désormais à des membres de la société marocaine, à travers leur corps, leurs choix matrimoniaux, leur supposée vulnérabilité.

Trois registres rhétoriques sont à l'œuvre. Le premier est la victimisation instrumentalisée: les

femmes marocaines sont présentées comme victimes de la présence migratoire, victimes de la concurrence économique, des unions mixtes, de la «substitution démographique». Ce cadrage permet de produire une rhétorique protectrice qui légitime l'hostilité envers les migrants sans l'assumer directement.

Le deuxième est le contrôle des frontières matrimoniales: les couples mixtes et leurs enfants deviennent des figures de la menace identitaire. L'image de couverture de ce reportage — cette comparaison entre enfants de pères différents — est un exemple presque clinique de ce mécanisme. Ce n'est pas un discours sur les migrants. C'est un discours sur les femmes marocaines qui «choisissent mal».

Le troisième est ce que les chercheurs appellent l'anxiété identitaire: l'association entre présence migratoire et déclin supposé d'une identité nationale dont les femmes seraient à la fois les gardiennes et les premières victimes de son effritement.

Ce n'est pas un phénomène nouveau. Il s'inscrit dans une continuité discursive documentée depuis plusieurs années dans l'espace numérique marocain francophone et arabophone. Ce que le baromètre révèle, c'est sa systématisation et sa montée en puissance : ces discours apparaissent principalement en amont de la montée des contenus haineux directs, comme s'ils jouaient un rôle de préparation, d'amorçage du terrain discursif.

L'invisible économie morale du rejet

Au fond de tout ce corpus, derrière les statistiques et les catégories d'analyse, le baromètre révèle quelque chose de plus insidieux encore : l'émergence d'une économie morale du rejet. Une logique implicite selon laquelle les migrants sont évalués, hiérarchisés, jugés selon leur utilité, leur conformité, leur légitimité supposées.

Cette économie morale produit une taxonomie des migrations: il y aurait les «bons» migrants, ceux qui s'intègrent, contribuent, restent discrets, et les «mauvais», ceux qui perturbent, concurrent, résistent à l'assignation. Les premiers méritent une tolérance conditionnelle. Les seconds méritent le rejet.

Cette grille de lecture n'est pas propre au Maroc. On la retrouve dans les discours sur la migration en Europe, en Amérique du Nord, partout où la présence migratoire est devenue un objet politique. Ce qui est spécifique à la situation marocaine, c'est la rapidité avec laquelle ce cadrage s'est imposé dans l'espace numérique, et la quasi-absence de contre-narration capable de le challenger.

Ce que le baromètre ne dit pas encore et pourquoi c'est important

Le Baromètre Migrapress est un outil pionnier. Mais ses auteurs sont les premiers à en reconnaître

les limites, et cette honnêteté méthodologique mérite d'être saluée.

Le corpus de 500 publications est analytiquement riche mais statistiquement modeste. Les résultats décrivent des tendances et des logiques discursives, ils ne prétendent pas refléter l'ensemble du phénomène ni constituer un sondage de l'opinion publique marocaine. La variable langue — cruciale dans un pays trilingue comme le Maroc, où darija, arabe classique et français coexistent dans des registres discursifs très différents — n'a pas encore pu être intégrée pleinement dans l'analyse.

Et surtout, il s'agit d'une première vague. La valeur d'un baromètre est intrinsèquement longitudinale: c'est la comparaison entre les vagues successives qui permettra de confirmer ou d'infirmer les tendances observées, de mesurer l'impact des événements politiques ou médiatiques, d'évaluer l'efficacité éventuelle de politiques de modération ou de contre-narration.

Ce que cela oblige à penser

Le score synthétique du baromètre — 70 points sur 100, «zone d'alerte élevée» — est moins intéressant comme chiffre que comme invitation à une prise de conscience. Ce que les données rassemblées par Migrapress montrent, c'est que le débat public sur la migration au Maroc est structurellement déséquilibré. Non pas parce que la majorité de la population serait hostile aux migrants — les réseaux sociaux ne sont pas un miroir de la société — mais parce que les architectures algorithmiques des plateformes amplifient systématiquement les contenus les plus divants, les plus émotionnels, les plus hostiles.

Dans ce contexte, la responsabilité des journalistes, des chercheurs, des associations et des institutions publiques est à la fois plus urgente et plus difficile à exercer. Plus urgente, parce que le déséquilibre discursif s'aggrave. Plus difficile, parce que les contre-discours nuancés et factuels ne disposent pas des mêmes leviers algorithmiques que les contenus haineux.

La réponse ne peut pas être uniquement défensive, modérer, signaler, supprimer. Elle doit être productive: créer des contenus alternatifs qui humanisent les personnes migrantes, qui racontent leurs trajectoires dans leur complexité, qui démentent les fake news avec des formats capables de rivaliser en termes d'engagement. Et cela suppose des moyens, une stratégie, et surtout une conviction que le débat public vaut la peine d'être disputé.

C'est, au fond, le pari du Baromètre Migrapress: que l'observation rigoureuse est la condition première de l'action efficace. Que nommer ce qui se passe est déjà un acte politique. Et que rendre visible l'infrastructure invisible du rejet, c'est commencer à la désarmer.

Driss Sarhane



Ouverture d'une période exceptionnelle allant du 06 au 16 avril pour le remboursement du reliquat du forfait versé au titre des frais du Hajj pour la saison 1447H

Le ministère des Habous et des Affaires islamiques a annoncé l'ouverture d'une nouvelle période exceptionnelle (du 06 au 16 avril 2026), consacrée au remboursement d'un montant de 1.979 dirhams, correspondant au reliquat du forfait initialement versé au titre des frais du Hajj pour la saison 1447H.

Dans un communiqué, le ministère indique qu'il "porte à la connaissance de l'ensemble des citoyens et citoyennes ayant déjà

versé le montant forfaitaire fixé à 65.000 dirhams au titre des frais de pèlerinage pour la saison 1447H, et qui n'ont pas pu retirer la somme de 1.979 dirhams pendant la période précédemment fixée, qu'il a été décidé d'ouvrir une nouvelle période exceptionnelle allant du lundi 6 avril au jeudi 16 avril 2026, afin de permettre aux personnes concernées de récupérer le montant susmentionné, dans les différentes agences d'Al Barid Bank".



Omar Hilale rencontre le contingent marocain à Bangui

Un témoignage vivant de l'engagement du Royaume pour la paix en Centrafrique



A l'occasion de sa visite en République Centrafricaine, l'ambassadeur Omar Hilale, Représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies à New York et président de la Commission de consolidation de la paix (PBC) de l'ONU, a rencontré mercredi les officiers du contingent marocain en RCA. Il était accompagné d'une délégation onusienne de haut niveau.

A cette occasion, M. Hilale a rendu un vibrant hommage à l'engagement exemplaire de ces officiers, soulignant que leur présence sur le terrain centrafricain est le reflet fidèle de la Vision humaniste et panafricaine de Sa Majesté le Roi Moham-

med VI. Les soldats marocains de la MINUSCA sont, à ce titre, les ambassadeurs vivants de cette Vision Royale sur le terrain, a-t-il dit.

L'ambassadeur a également tenu à honorer la mémoire des soldats de la paix marocains qui ont fait le sacrifice ultime sous le drapeau des Nations unies au service de la paix en terre centrafricaine.

M. Hilale a, par ailleurs, relevé que l'engagement du Maroc en République Centrafricaine s'inscrit dans une tradition de solidarité africaine portée au plus haut niveau de l'Etat, relevant que sous l'impulsion éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Royaume a fait du maintien de la paix sur le continent un pilier de sa politique étrangère, mobilisant ses hommes et femmes, ses ressources et son influence diplomatique au service des nations en quête de stabilité.

Cette rencontre intervient dans le cadre de la visite de l'ambassadeur Hilale en RCA à la tête d'une délégation onusienne composée de la sous-Secrétaire générale des Nations unies pour la consolidation de la paix et l'appui à la paix, des vice-présidents de la Commission de consolidation de la paix des Nations unies, des Représentants permanents du Bangladesh et de l'Allemagne, ainsi que des Représentants permanents adjoints de la France et de la Colombie à

New York, en leur qualité de membres de la Commission.

Les diplomates accompagnant M. Hilale, ont, pour leur part, exprimé leur vive admiration devant le dévouement, l'abnégation et le courage des officiers marocains présents en RCA. Ces témoignages sont venus rappeler que le contingent marocain figure parmi les piliers solides de la MINUSCA, veillant au quotidien à la sécurité des populations, à la protection des civils et à l'expansion de l'autorité de l'Etat, contribuant ainsi au retour à la vie normale dans ce pays - une contribution unanimement reconnue et hautement appréciée même aux plus hauts niveaux de l'Organisation des Nations unies.

Au terme de cette rencontre, les officiers du contingent marocain à Bangui ont chargé l'ambassadeur Hilale de transmettre à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, leurs expressions les plus profondes de loyauté, de fierté et de dévotion. Ils ont réaffirmé leur engagement indéfectible à défendre, au péril de leur vie, les valeurs de la paix et la dignité, convaincus que leurs efforts consentis sur le territoire centrafricain honorent le Royaume et servent la cause universelle de la paix.

Omar Zniber préside à Genève la remise des Prix des ambassadeurs francophones

L'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU-Genève, Omar Zniber, a présidé, mercredi soir à Genève, la remise des Prix des ambassadeurs francophones.

Intervenant en sa qualité de Président du Groupe des ambassadeurs francophones (GAF) de Genève, M. Zniber a souligné la portée particulière de ce Prix dans une ville "cœur de la coopération internationale et du dialogue multilatéral".

Créé en 2018, ce Prix distingue chaque année "une personnalité et une institution qui se sont illustrées par leur engagement exemplaire en faveur des valeurs qui fondent la Francophonie", a-t-il rappelé, citant notamment "la promotion et l'usage de la langue française", mais aussi "la solidarité, la paix, la démocratie, les droits de l'Homme et les principes humanitaires".

Dans le contexte genevois, "ces valeurs ne sont pas abstraites. Elles se vivent et se défendent au quotidien, au sein des organisations internationales, des missions diplomatiques et de la société civile", a insisté le président du GAF, soulignant que "la langue française y joue un rôle essentiel" en tant qu'"outil de travail, de dialogue et de médiation, au service du multilatéralisme".

A travers cette distinction, le Groupe entend "mettre en lumière celles et ceux qui, dans cet environnement exigeant, incarnent ces principes avec constance et conviction", des acteurs qui contribuent "à faire de Genève non seulement un centre de décision, mais aussi un espace de valeurs".

Dans "un monde traversé par de multiples crises", leur engagement rappelle que "la coopération, le respect des droits fondamentaux et le dialogue entre les cultures demeurent des piliers indispensables", a-t-il ajouté.

Les lauréats 2026 "sont des artisans de ce lien" et "participent, à leur manière, à la construction d'un ordre mondial plus juste et plus solidaire", a relevé M. Zniber, estimant qu'en les distinguant, la communauté francophone affirme collectivement que "ces valeurs doivent continuer à guider notre action".

A l'issue d'un processus de sélection impliquant l'ensemble des membres du GAF de Genève, le Prix de la catégorie "personnalités" a été attribué à M. Volker Türk, Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, tandis que l'Université de Genève a été distinguée dans la catégorie "institutions".

Un Prix spécial pour l'égalité femmes-hommes, une initiative de M. Zniber inscrite



dans la feuille de route du Groupe pour 2026, a également été décerné au réseau "International Gender Champions".

Cette soirée francophone, qui a eu pour cadre le prestigieux palais Eynard abritant notamment les bureaux du conseil administratif de Genève, a été organisée par la Représentation permanente de l'Organisation internationale de

la Francophonie (OIF) à Genève.

Elle a également été marquée par un débat de haut-niveau sous le thème: "L'universalisme : héritage dépassé ou horizon nécessaire ?", animé par le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, Volker Türk, et Souleymane Bachir Diagne, philosophe et professeur à l'Université Columbia (New York).

Conseil des ministres de l'Intérieur arabes

Le Maroc réitère son soutien constant aux pays arabes frères face aux agressions iraniennes

Le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, a réitéré, mercredi, le soutien ferme et constant du Maroc aux pays arabes frères face aux agressions iraniennes, ainsi que le rejet catégorique par le Royaume de tout ce qui est de nature à porter atteinte à la souveraineté de ces pays ou à menacer leur sécurité et stabilité.

"Le Royaume réaffirme son soutien ferme et constant aux pays arabes frères, ainsi que son rejet catégorique de tout ce qui est de nature à porter atteinte à leur souveraineté ou à menacer leur sécurité et stabilité", a affirmé M. Laftit dans son intervention lors des travaux de la 43e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, tenue par visioconférence avec la participation des ministres de l'Intérieur des pays arabes ainsi que des représentants d'organisations arabes, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Dans ce cadre, M. Laftit a fait part de la ferme condamnation par le Royaume de ces

agressions, soulignant la pleine solidarité du Maroc avec les pays frères pris pour cibles et son engagement résolu à servir les causes arabes.

Le Royaume du Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, suit avec une vive préoccupation les développements accélérés au Moyen-Orient et les attaques iraniennes contre des pays arabes frères de la région, a relevé le ministre.

M. Laftit a également souligné que le recours à des solutions pacifiques et diplomatiques demeure la voie la plus appropriée pour le règlement des crises, afin d'éviter davantage d'escalade et de préserver la sécurité et la stabilité de la région.

Cette session a été l'occasion d'examiner plusieurs questions sécuritaires d'intérêt commun, dans un contexte marqué par des défis accrus dans la région arabe et des menaces sécuritaires pesant sur la stabilité de plusieurs pays arabes.



Au terme de cette session, le Conseil a adopté une série de résolutions à même de renforcer l'action sécuritaire conjointe et de consolider la coordination entre les Etats arabes pour faire face aux

défis actuels et futurs.

Les travaux du Conseil ont été sanctionnés par une déclaration condamnant les agressions iraniennes contre les pays arabes qui constituent une violation flagrante

de la souveraineté de ces Etats, du droit international et de la Charte des Nations unies, ainsi qu'une grave menace pour la paix et la sécurité internationales, conclut le communiqué.

A Genève, Amina Bouayach appelle à "gouverner" les évolutions numériques plutôt que de les "subir"

La présidente de l'Alliance globale des institutions nationales des droits de l'Homme (GANHRI), Mme Amina Bouayach, a alerté, mercredi à Genève, sur les bouleversements liés au numérique et à l'intelligence artificielle, appelant à "gouverner" ces évolutions plutôt que de les "subir".

"L'intelligence artificielle et les technologies numériques ne sont plus des sujets du futur : elles font notre quotidien", a-t-elle souligné, à l'ouverture de la conférence annuelle de GANHRI tenue au Palais des Nations, sous le thème: "Le rôle des institutions nationales des droits de l'Homme dans la promotion des droits de l'Homme dans l'espace numérique", notant qu'elles transforment à la fois l'exercice et, parfois, la restriction des droits humains.

Si ces technologies "peuvent améliorer l'accès aux droits" et "favoriser l'inclusion", elles comportent aussi des risques importants. La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a évoqué "la désinformation qui menace nos démocraties", les "deepfakes" qui brouillent le vrai et le faux, ainsi que les "biais algorithmiques" susceptibles de reproduire des discriminations.

Elle a également mis en garde

contre certaines technologies "comme la reconnaissance faciale" pouvant conduire à une "surveillance excessive". "Sans garde-fous, ces outils peuvent affaiblir les droits fondamentaux", a-t-elle insisté.

Rappelant que "les droits de l'Homme ne sont pas optionnels" et "s'appliquent partout, y compris dans l'espace numérique", elle a plaidé pour que "la dignité humaine (...) guide chaque étape, de la conception des technologies à leur utilisation". La responsabilité, a-t-elle dit, est "collective", impliquant Etats, Nations unies, institutions nationales et entreprises, y compris pour protéger les travailleurs du numérique.

Face à ces défis "globaux", elle a appelé à une coopération renforcée et à un accès équitable à l'IA. "Ne laisser personne de côté est une responsabilité". "Ce ne sont pas les technologies qui décideront de notre avenir. C'est nous", a conclu Mme Bouayach.

Prenant la parole lors de cette conférence, organisée dans le cadre de l'Assemblée annuelle de GANHRI, le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Volker Türk, a affirmé que les institutions nationales des droits humains (INDH) sont des acteurs clés pour défendre ces

droits, aujourd'hui menacés par la montée des divisions, la stigmatisation des minorités et le recul des libertés, notamment d'expression.

A ces défis s'ajoute une dimension numérique croissante, a-t-il ajouté, citant des réseaux sociaux, dont beaucoup deviennent des vecteurs de haine, des technologies, dont l'IA, utilisées dans les conflits, l'exploitation des données par de puissants acteurs privés, et les violences en ligne touchant particulièrement les femmes et responsables publics.

Si ces dérives ne sont ni inévitables ni accidentelles, le numérique offre aussi des opportunités majeures pour documenter les violations, mobiliser les citoyens et prévenir les abus, a relevé M. Türk, notant que les institutions sont appelées à la fois à exploiter ces outils et à encadrer leurs impacts, en promouvant des régulations fondées sur les droits humains.

L'enjeu, a-t-il conclu, est de faire du digital un levier au service de l'humanité, et non un facteur d'atteinte aux libertés.

De son côté, le président du Conseil des droits de l'Homme (CDH), l'ambassadeur indonésien Sidharto Reza Suryodipuro, a rappelé un principe clé : "Les mêmes droits

que les personnes exercent hors ligne doivent aussi être protégés en ligne".

Les institutions nationales, a-t-il souligné, apportent une contribution cruciale en relayant les réalités du terrain, notamment sur l'impact concret des technologies numériques. Leur rôle est central pour garantir une mise en œuvre "fondée, mesurable et responsable" des droits humains et pour nourrir les travaux du Conseil dans un contexte en mutation.

Dans une déclaration vidéo adressée à la conférence, l'administrateur du PNUD, Alexander De Croo, a lui aussi alerté sur l'impact des technologies numériques, qui "transforment le débat public plus vite que les lois ne peuvent répondre", entraînant une érosion de la confiance envers les institutions.

Dans ce contexte, les INDH sont "plus essentielles que jamais" pour garantir les normes, renforcer la redevabilité et relier citoyens et autorités, a-t-il souligné, notant que le PNUD soutient leur adaptation, notamment via des outils numériques.

"La confiance est la monnaie la plus précieuse", a-t-il insisté, précisant que ces institutions en sont les garantes, au service de la paix, de la justice et du développement.

Un colloque international à Dakhla sur les modèles d'autonomie et leur rôle dans le développement régional



Un parterre d'experts et d'universitaires marocains et étrangers a examiné, mercredi à Dakhla, les modèles d'autonomie et de régionalisation, ainsi que leur rôle dans le développement des régions, dans le cadre d'un colloque international ayant mis en lumière les différentes formes de décentralisation dans la gestion des affaires publiques.

Initié par le Conseil de la région de Dakhla-Oued Eddahab, en partenariat avec l'Université Abdelmalek Essaâdi et en collaboration avec le Centre d'études afro-ibéro-américaines et atlantiques sur la gouvernance et le développement durable, ce collo-

que s'inscrit dans une dynamique d'échange autour des expériences comparées en matière de gouvernance territoriale.

S'exprimant à cette occasion, le vice-président du Conseil régional, Moulay Boutal Lambarki, a indiqué que ce colloque constitue une opportunité pour les acteurs politiques de s'ouvrir à différents modèles de développement, d'échanger des expériences, d'analyser les pratiques réussies en matière de gestion des compétences territoriales et de tirer profit des meilleures pratiques pour bâtir des régions fortes et capables de réaliser un développement durable.

Le développement territorial

est tributaire du renforcement du rôle des régions, de l'investissement dans le capital humain, en plus de l'ouverture sur la coopération internationale et des partenariats intelligents, a noté M. Lambarki.

De son côté, la vice-présidente chargée de la recherche scientifique et de la coopération à l'Université Abdelmalek Essaâdi, Hind Cherkaoui, a indiqué que la région de Dakhla-Oued Eddahab, de par sa position géostratégique en tant que porte du Maroc vers l'Afrique, constitue une plateforme idéale pour débattre des grandes questions majeures.

L'Université, a-t-elle pour-

suivi, a placé la question du Sahara marocain au cœur de ses priorités académiques, veillant à lier le savoir à la réalité du terrain et à faire de la recherche scientifique un levier de développement et un appui aux politiques nationales.

Le choix du thème "Systèmes d'autonomie" comme axe du colloque reflète la volonté de l'Université de proposer des approches scientifiques affirmant que l'autonomie sous souveraineté marocaine ne constitue pas seulement une solution politique, mais un modèle intégré conciliant souveraineté nationale, développement durable et reconnaissance internationale.

Pour sa part, le professeur de droit constitutionnel à l'Université de Bologne (Italie), Luca Mezzetti, a expliqué que la rencontre aborde plusieurs modèles d'autonomie territoriale, notamment ceux de l'Italie, de l'Espagne, de la France et du Brésil, relevant que le plan d'autonomie pour le Sahara marocain constitue un outil essentiel pour parvenir à un développement global dans la région.

Il a également souligné que la région connaît un développement remarquable grâce aux investissements majeurs et aux grands projets, notamment le port "Dakhla Atlantique", considéré comme une porte stratégique du Maroc ouverte sur l'Afrique, l'Amérique latine et l'Europe.

De son côté, le professeur universitaire et directeur du Cen-

tre d'études afro-ibéro-américaines et atlantiques pour la gouvernance et le développement durable, Hamid Aboulas, a noté que cette rencontre intervient dans un contexte de forte dynamique diplomatique autour de la question de l'intégrité territoriale du Royaume, notamment après la résolution historique 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies consacrant le plan marocain d'autonomie comme la seule base pour parvenir à un règlement définitif du différend régional autour du Sahara marocain.

Il a estimé que la participation d'experts et d'universitaires marocains et étrangers a permis d'échanger des points de vue sur les modèles d'autonomie comparés, leurs atouts et leurs défis, ainsi que sur le chantier de la régionalisation avancée.

Les interventions des participants ont porté sur plusieurs axes, notamment "Le système d'autonomie en Italie: les régions comme modèle", "Les caractéristiques du modèle fédéral brésilien: décentralisation, démocratie et compétences constitutionnelles", et "La gouvernance des objectifs de développement durable dans le modèle régional espagnol".

Ils ont également abordé des thématiques connexes, dont "La représentation des femmes dans les systèmes d'autonomie", "Les modèles d'autonomie en Europe et en Amérique latine: caractéristiques communes", ainsi que "La gestion financière des régions dans les modèles d'autonomie".

1^{ères} Assises nationales sur les archives au Maroc

Le ministère de la Culture, de la Jeunesse et de la Communication, l'Institut Archives du Maroc et l'Académie du Royaume du Maroc organisent, le 8 avril à Rabat, les travaux des premières Assises nationales sur les archives au Maroc.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette manifestation ambitionne de créer un espace de dialogue national autour des enjeux de la gouvernance archivistique dans le but d'établir une feuille de route nationale 2026-2036 dédiée à la gestion des archives publiques au Maroc.

Cette rencontre vise également à renforcer la place des archives en tant que pilier essentiel de la gouvernance et de la promotion de la transparence, à définir ses perspectives stratégiques et à encourager le dialogue entre les décideurs, les chercheurs et les professionnels.

Elle ambitionne, par ailleurs, de structurer une politique nationale des archives intégrée, moderne et inclusive, de valoriser les archives en tant que patrimoine commun et levier de développement du-

nable, ainsi que de favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans le domaine de la gestion des archives publiques.

Parmi les objectifs de cet événement figurent également l'élaboration d'un bilan global des pratiques archivistiques au Maroc, la formulation de recommandations et de propositions concrètes et réalisables pour faire face aux défis actuels et futurs dans le domaine des archives, ainsi que la promotion de la coopération entre les institutions, y compris les administrations publiques, les chercheurs, les collectivités territoriales et les partenaires internationaux.

Il vise en outre à encourager la transformation numérique dans le traitement et la conservation du patrimoine archivistique.

Les travaux de ces Assises, qui connaîtront la participation de responsables gouvernementaux et institutionnels ainsi que d'experts marocains et étrangers, seront répartis en neuf sessions thématiques abordant divers sujets, notamment, "La politique nationale de



gestion des archives: vers une vision archivistique partagée", "Archives régionales, leviers de démocratie locale et du développement territorial", "Archives privées au Maroc: enjeux et perspectives d'intégration au patrimoine national", ainsi que "Vision, gouvernance et cadre légal des archives".

Ces sessions aborderont également

des thématiques telles que "Numérisation, intelligence artificielle et innovation archivistique", "Archives et ICC: Apports de l'économie du savoir", "Archives sources de connaissance et outil de la recherche académique", "Formation et qualification aux métiers des archives au Maroc" et "Coopération internationale, souveraineté archivistique et partenariats".

Participation du Maroc à la réunion des pays africains leaders sur le Pacte mondial pour les migrations

Les travaux de la réunion ministérielle des pays africains leaders dans la mise en œuvre des objectifs du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières se sont tenus, mercredi au Caire, avec la participation du Maroc.

Le Royaume est représenté à cette réunion, organisée en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans le cadre des préparatifs du deuxième Forum international d'examen des migrations prévu du 5 au 8 mai prochain à New York, par une délégation comprenant notamment l'ambassadeur du Maroc en Egypte et représentant permanent du Royaume auprès de la Ligue des Etats arabes, Mohamed Ait Ouali.

S'exprimant lors de la séance d'ouverture, le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelatty, a indiqué que le continent africain dispose aujourd'hui d'une véritable opportunité pour renforcer son rôle dans la définition de l'avenir de la gouvernance mondiale des migrations, soulignant qu'il n'est pas seulement une partie concernée, mais un partenaire à part entière dans



l'élaboration des politiques ainsi que des solutions innovantes et créatives.

Il a ajouté que les pays participants assument une responsabilité collective pour renforcer la mise en œuvre des objectifs du Pacte, en cohérence avec les priorités du continent et les besoins de ses populations, notamment dans un contexte international marqué par une polarisation croissante et une instabilité affectant négativement les efforts de

développement et de prospérité.

De son côté, la directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations, Amy Pope, a affirmé que la voix de l'Afrique constitue un élément essentiel dans la formulation de la gouvernance mondiale des migrations, soulignant la disposition de l'organisation à accompagner les Etats membres afin de garantir la prise en compte des priorités africaines dans la question migratoire.

La séance d'ouverture a égale-

ment été marquée par les interventions des chefs des délégations africaines participantes, qui ont présenté les visions de leurs pays respectifs quant à la gestion des questions migratoires et de leurs divers défis.

La rencontre a porté sur les moyens de renforcer la mise en œuvre des objectifs du Pacte mondial pour les migrations, ainsi que sur l'échange des meilleures pratiques et expertises au niveau continental, en vue de l'élabora-

tion d'une position africaine unifiée en amont du Forum international de New York.

Les participants devraient adopter, à l'issue de leurs travaux, une déclaration ministérielle conjointe mettant en exergue les engagements des pays africains en faveur de la mise en œuvre des objectifs du Pacte et soulignant l'importance du renforcement de la coopération internationale et régionale en matière de gestion des migrations.

Le Président de la Commission de l'UA salue le rôle central du Maroc, sous le Leadership éclairé de SM le Roi, dans la défense des causes africaines

Le Président de la Commission de l'Union Africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a salué, mercredi à Rabat, le rôle central du Royaume du Maroc, sous le Leadership éclairé de SM le Roi Mohammed VI, dans le soutien et la défense des causes africaines.

"Le Royaume du Maroc est un acteur central et, comme je le répète, c'est un pays d'ancrage pour toutes les questions continentales", a-t-il affirmé lors d'un point de presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

"Nous sommes tous conscients du rôle du Royaume du Maroc dans l'appui des causes africaines, notamment sur les plans sécuritaire et d'instauration de la paix dans les pays confrontés à des crises", a-t-il dit, soulignant que le Maroc, sous la Conduite de SM le Roi Mohammed VI, demeure le point de référence de la diplomatie africaine ainsi qu'un interlocuteur écouté par les pays d'Afrique, au regard du rôle agissant du Royaume dans le règlement des crises sur les scènes continentale et

internationale.

Et d'ajouter que l'Union Africaine, notamment la Commission de l'UA, compte beaucoup sur l'expertise et le savoir-faire du Royaume du Maroc, sous le Leadership clairvoyant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

M. Ali Youssouf a, par ailleurs, expliqué que ses entretiens avec M. Bourita ont porté sur "les questions qui préoccupent notre continent: le développement, la paix, la stabilité, les chocs exogènes ainsi que les défis centraux, à l'instar de l'énergie, l'industrialisation et le développement agricole".

Le commerce intra-africain et le développement des infrastructures ont été aussi au menu des échanges, a-t-il poursuivi, estimant que sans infrastructures, il est difficile d'envisager le développement du commerce à l'échelle du continent.

"Nous avons aussi pu partager nos vues sur les perspectives de la Commission de l'Union Africaine et mis en relief les moyens de parvenir aux objectifs de notre continent. L'Afrique, à ce stade, doit donc se positionner sur les sujets globaux", a-t-il conclu.

Le Cap-Vert salue l'Initiative Royale Atlantique

Le ministre de la Mer du Cap-Vert, Jorge Pedro Mauricio dos Santos, a salué, mercredi à El Jadida, l'Initiative Royale Atlantique, appelant à faire de l'intégration portuaire avec le Maroc le socle du co-développement en Afrique.

S'exprimant à l'occasion de l'ouverture du 1er Salon international des ports et de leurs écosystèmes (SIPORTS 2026), le ministre cap-verdien a exprimé le soutien de son pays à l'Initiative Atlantique portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, estimant qu'elle constitue "la solution" et "le chemin à suivre", en particulier dans le contexte géopolitique actuel marqué par une instabilité croissante et ses répercussions sur les chaînes logistiques et le transport maritime.

M. dos Santos a souligné la proximité géostratégique exceptionnelle entre son pays et le Royaume du Maroc, plaidant pour une relation de complémentarité entre les

places portuaires des deux nations. Il a évoqué à cet égard le futur port Atlantique de Dakhla, qui sera un "partenaire naturel" de la stratégie portuaire cap-verdienne.

Le ministre a par ailleurs présenté le projet maritime Praia-Takoradi, qui ambitionne de transformer le port de Praia en hub d'intégration régionale reliant 14 pays, avec un volet terrestre prévoyant une autoroute de Dakar à Abidjan. Il a souligné l'alignement de ce programme avec les chantiers de modernisation portuaire en cours au Maroc.

Rappelant que l'économie bleue représente 21% du PIB cap-verdien et 19% de l'emploi national de son pays, M. dos Santos a insisté sur l'urgence de la coopération Sud-Sud, qualifiant celle-ci de nécessité "non plus souhaitable, mais indispensable" face aux défis de la transition énergétique, de la décarbonisation du transport maritime et de la digitalisation des ports.

Il a conclu en réaffirmant

l'engagement de Praia à œuvrer au sein du cadre du Processus des Etats Africains Atlantiques (PEAA) pour "concrétiser cette vision commune" d'une Afrique atlantique intégrée et compétitive.

Organisé du 1er au 3 avril sous l'égide du ministère de l'Équipement et de l'Eau, le Salon international des ports et de leurs écosystèmes (SIPORTS 2026) se veut une plateforme stratégique d'échanges, de partage d'expériences et de développement de partenariats autour des grandes mutations que connaît le secteur portuaire à l'échelle mondiale.

Selon les organisateurs, le SIPORTS 2026 propose un programme scientifique riche, comprenant des conférences thématiques, des rencontres B2B, ainsi qu'un espace d'exposition structuré autour de plusieurs pôles dédiés aux industries portuaires, à l'exploitation des ports, à la formation et à la recherche scientifique.



L'Iran promet des attaques "dévastatrices" après les menaces de Trump



L'armée iranienne a promis jeudi des attaques "dévastatrices" contre les Etats-Unis et Israël, qui a essuyé des tirs de missiles, après que le président américain Donald Trump a menacé l'Iran de bombardements massifs dans les semaines à venir.

Après plus d'un mois de conflit marqué par des frappes quotidiennes au Proche et Moyen-Orient et des milliers de morts dans la région, l'armée israélienne a indiqué contrer de nouveaux tirs de missiles venus d'Iran jeudi matin, en pleine fête de la Pâque juive.

Le commandant opérationnel de l'armée iranienne a assuré dans un communiqué diffusé par la télévision d'Etat que cette guerre se poursuivrait jusqu'à l'"humiliation" des ennemis de l'Iran, menaçant d'opérations "encore plus dévastatrices".

Il réagissait au discours de Donald Trump qui a promis mercredi soir de frapper durement l'Iran pendant encore "deux à trois" semaines, dans sa première allocution depuis le début du conflit, déclenché par une offensive israélo-américaine sur l'Iran le 28 février.

Cette première allocution à la nation du président américain a douché les espoirs des marchés boursiers et pétroliers sur la fin rapide d'une guerre qui déstabilise l'économie mondiale.

Assurant avoir obtenu des victoires "décisives" et être "proche de remplir" ses objectifs en Iran, il a néanmoins annoncé que les frappes, nécessaires selon lui pour empêcher l'Iran d'avoir l'arme nucléaire, ne cesseraient pas de sitôt.

"Nous allons les frapper extrêmement durement au cours des deux à trois prochaines semaines. Nous allons les ramener à l'âge de pierre auquel ils appartiennent", a-t-il lancé.

A Téhéran, des frappes ont fortement en-

dommagé l'Institut Pasteur, institution centenaire dans le centre de la capitale, a indiqué jeudi le ministère de la Santé.

Donald Trump a de nouveau menacé de s'en prendre aux infrastructures énergétiques iraniennes, affirmant qu'en l'absence d'accord, les Etats-Unis allaient "frapper chacune de leurs centrales électriques très durement et probablement simultanément".

Il a promis de ne pas abandonner ses alliés du Golfe, frappés par l'Iran. Des sirènes ont retenti jeudi à Bahreïn et les Emirats arabes unis ont indiqué être de nouveau visés par des missiles et des drones.



Le président américain a durci le ton envers les pays dépendants du passage d'Ormuz pour leur approvisionnement en pétrole, qu'il accuse de ne pas assez soutenir les Etats-Unis dans ce conflit

En Israël, où l'armée décompte quatre séries de tirs de missiles iraniens, quatre personnes ont été légèrement blessées. Le Hezbollah libanais pro-iranien a également revendiqué des attaques dans le nord d'Israël, sans victime ni dégâts selon les autorités israéliennes.

A Bagdad, l'ambassade des Etats-Unis a averti que des groupes armés irakiens pro-iraniens pourraient mener à leur tour des attaques contre la capitale irakienne au cours des prochains jours.

Réunion sur Ormuz

Des discussions devaient avoir lieu jeudi sur le sort du détroit d'Ormuz, voie maritime stratégique pour le transport mondial d'hydrocarbures, dont le quasi-blocage par l'Iran fait grimper les prix du pétrole.

Royaume-Uni, France, Allemagne, Japon et une trentaine d'autres pays devaient se réunir à distance à l'appel de Londres pour trouver des moyens de restaurer et garantir la sécurité du transport maritime dans ce détroit après la guerre.

Donald Trump a durci le ton mercredi soir envers les pays dépendants de ce passage pour leur approvisionnement en pétrole, pour beaucoup alliés dans l'Otan, qu'il accuse de ne pas assez soutenir les Etats-Unis dans ce conflit.

Il les a invités à "s'occuper" eux-mêmes du détroit: "Emparez-vous-en, protégez-le, servez-vous-en".

Les cours du pétrole, qui s'étaient repliés mercredi après de premières déclarations de M. Trump laissant espérer une possible issue rapide au conflit, sont repartis en nette hausse après son discours télévisé. Le baril de Brent de la mer du Nord, référence mondiale du brut, a dépassé les 107 dollars.

Les places financières ont aussi inversé la tendance, virant au rouge, aussi bien en Europe, où Paris cédait 1,24%, et Francfort 1,55% dans

les premiers échanges vers 07H10 GMT, qu'en Asie où l'indice Nikkei de Tokyo a clôturé en baisse de 2,4%.

Issue "pas claire"

"Plus la guerre dure, plus son impact sur l'économie mondiale est important", a déploré le Premier ministre australien Anthony Albanese, dubitatif après le discours de Trump: "Ce qu'il reste à accomplir n'est pas clair, pas plus que ce à quoi peut ressembler l'issue du conflit".

Pékin a réitéré son appel à un arrêt immédiat des hostilités au Moyen-Orient, accusant les opérations américaines et israéliennes contre l'Iran d'être la "cause première" du blocage d'Ormuz et exhortant les belligérants d'entamer "au plus vite" des pourparlers de paix.

M. Trump n'a pas mentionné de cessez-le-feu dans son discours de mercredi soir, après avoir pourtant assuré quelques heures auparavant que son homologue iranien, Massoud Pezeshkian, en réclamait un.

Des affirmations "fausses", a balayé la diplomatie iranienne, démentant l'existence de négociations directes avec Washington.

M. Pezeshkian avait évoqué mardi une volonté "de mettre fin" à la guerre, mais avait listé des exigences, comme des garanties de sécurité et des compensations financières.

L'allié israélien de Donald Trump, le Premier ministre Benjamin Netanyahu, avait insisté mardi soir sur le fait que la campagne contre l'Iran n'était "pas terminée", bien qu'il estime lui aussi avoir rempli une partie de ses objectifs en portant "un coup" aux programmes nucléaires et balistiques iraniens.

Israël a également averti prévoir d'occuper une partie du sud du Liban une fois la guerre terminée.

Au Liban, le bilan d'un mois de frappes israéliennes s'élève désormais à plus de 1.300 tués, selon le gouvernement.

Portrait



Sanae Takaichi

Une dame de fer et d'images

Sanae Takaichi, première femme Premier ministre du Japon depuis octobre, affiche des positions ultra-nationalistes et conservatrices tout en cultivant une image très chaleureuse avec les dirigeants internationaux qui se succèdent dans l'archipel.

Au cours d'une campagne électorale éclair pour les législatives de février, sa ligne dure envers la Chine, sa réputation de bourreau de travail et son sens politique affûté mais aussi une communication par l'image efficace avaient contribué à offrir une écrasante victoire au Parti libéral-démocrate (PLD, droite nationaliste) qu'elle dirige.

Depuis ce succès, elle a les mains libres pour mettre en oeuvre son ambitieux programme pour renforcer la défense, soutenir l'économie locale à la peine et redonner un peu de voix au Japon sur la scène mondiale.

Fidèle à sa réputation d'ultra-conservatrice, elle a adopté un ton ferme sur l'immigration et a marqué sa présence diplomatique, n'hésitant pas à s'attirer les foudres de la Chine.

En novembre, elle avait ainsi suggéré que le Japon pourrait intervenir militaire-

ment si la Chine lançait un jour une attaque contre Taïwan, île dont Pékin revendique la souveraineté.

Ses déclarations avaient aussitôt provoqué le courroux de la Chine, qui a riposté en déconseillant à ses ressortissants les voyages au Japon, en durcissant ses contrôles commerciaux et en menant des manoeuvres aériennes conjointes avec la Russie.

Duel à la batterie

Ce n'était pas inédit: ancienne ministre de la Sécurité économique, Mme Takaichi avait été une critique virulente de Pékin et de sa montée en puissance militaire en Asie-Pacifique.

Elle avait affirmé lors d'une visite en avril 2024 à Taïwan qu'il était "crucial" de renforcer la coopération en matière de sécurité entre Taipei et Tokyo.

Avant de devenir Première ministre, elle a visité régulièrement le sanctuaire de Yasukuni, qui honore entre autres des criminels de guerre condamnés et est considéré par les pays asiatiques comme un symbole du passé militariste du Japon.

Et en moins de six mois,

l'Américain Donald Trump, l'Italienne Giorgia Meloni ou le Canadien Mark Carney se sont déjà rendus dans l'archipel nippon pour la rencontrer.

Avec ces hommes et femmes d'Etat, elle montre souvent un autre visage que celui austère et inexpressif qu'elle peut prendre face aux parlementaires lors de longues séances de politique interne.

Marchant dans les pas de son mentor, l'ex-Premier ministre Shinzo Abe, assassiné en 2022, elle a entrepris dès son entrée en fonctions de courtiser Donald Trump, l'accueillant tout sourire à Tokyo, le couvrant d'éloges et de cadeaux, dont un club de golf ayant appartenu à M. Abe.

Ancienne batteuse dans un groupe de heavy metal à l'université, elle a aussi affiché ses talents musicaux en jouant à la batterie deux chansons de K-pop avec le président sud-coréen Lee Jae Myung mi-janvier.

Lorsque Giorgia Meloni, la Première ministre italienne, qui célébrait alors son anniversaire, a rendu visite à son homologue nipponne, mi-janvier, elle a reçu un panier plein d'objets Hello Kitty à partager avec sa fille de 9

ans, également du voyage. Et les deux cheffes de gouvernement ont même partagé un selfie passé au filtre "Anime", devenu viral sur les réseaux sociaux.

Résultat de tous ces buzz protocolaires, Takaichi a une cote de popularité très élevée chez les jeunes alors qu'elle vient de fêter ses 65 ans.

"Travailler, travailler"

Et si Mme Takaichi considère la Première ministre britannique des années 1980



Résultat de tous ces buzz protocolaires, Takaichi a une cote de popularité très élevée chez les jeunes alors qu'elle vient de fêter ses 65 ans

Margaret Thatcher comme son modèle politique, elle montre peu d'appétence pour la lutte contre les normes patriarcales.

Elle s'oppose ainsi notamment à la révision d'une loi du XIXe siècle qui exige des couples mariés qu'ils portent le même nom de famille, généralement celui de l'homme.

Elle-même a été mariée deux fois - au même homme, l'ex-député Taku Yamamoto, dont elle a pris le patronyme lors de leur première union. A leur deuxième mariage, c'est lui qui a pris le nom de son épouse. Le couple n'a pas d'enfants.

Et alors qu'elle avait promis un gouvernement paritaire avec une proportion "scandinave" de femmes, elle n'en a finalement nommé que deux sur 19 ministres.

Partisane de la réussite par le travail, la dirigeante avait promis en octobre: "Je vais travailler, travailler et travailler".

Engagement tenu: en novembre, elle a révélé qu'elle ne dormait que de deux à quatre heures par nuit, après avoir suscité quelques remous en organisant une réunion de son équipe à 03H00 du matin pour préparer une session parlementaire.

Une pièce de théâtre célèbre la pensée et l'héritage humain de Fatima Mernissi

La pièce de théâtre intitulée "L'héritage inconnu" a rendu hommage, mercredi soir à la salle Bahini à Rabat, à la pensée et au legs humain de l'écrivaine et sociologue marocaine feu Fatima Mernissi.

La représentation de cette œuvre théâtrale, à l'initiative de l'Association "Mosaïque" et avec le soutien de la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, en partenariat avec le Centre culturel "Vaartkapoen" (Belgique), s'inscrit dans le cadre d'une tournée artistique nationale et internationale.

Elle vise à mettre en valeur la pensée de Fatima Mernissi, en abordant des questions sociales contemporaines, notamment celles liées à la situation de la femme et à la quête identitaire au sein de sociétés en mutation.

Le spectacle, mis en scène par l'artiste Mohamed Ouachen et interprété par des artistes marocains résidant en Belgique, s'est déroulé en présence, notamment, de l'ambassadeur de Belgique à Rabat, Gilles Heyvaert, et d'intéressés par l'héritage de la grande écrivaine et sociologue.

Il propose une vision artistique alliant dimension symbolique et réflexion intellectuelle avec une intrigue s'articulant autour d'un groupe de femmes en quête d'un héritage mystérieux, qui se transforme rapidement en une remise en



question profonde de la réalité sociale et des contraintes culturelles.

Cette pièce de théâtre rend hommage au parcours intellectuel et hu-

main de Fatima Mernissi, en mettant en avant ses précieuses contributions à la défense des droits des femmes et des jeunes, ainsi que ses

efforts inlassables pour promouvoir l'inclusion sociale, a déclaré à la MAP la présidente de l'Association "Mosaïque", Amina Souddi.

Porté en Belgique à la faveur du partenariat avec le Centre "Vaartkapoen", ce projet culturel poursuivra sa tournée au Maroc et à l'étranger pour répondre à l'engouement croissant des théâtrophiles, a-t-elle ajouté.

Pour sa part, la responsable culturelle de ce centre bruxellois, Malika Saissi, a indiqué que cette pièce s'inspire de la pensée et de l'héritage "puissants et intemporels" de feu Fatima Mernissi, dont le message n'a rien perdu de son actualité en raison de son lien étroit avec les questions des droits humains et des préoccupations de la société.

La pensée de Fatima Mernissi revêt un caractère universel qui interpelle différentes catégories de personnes et contribue à renforcer le lien des Marocains du monde avec la mère patrie et leur culture, a-t-elle estimé, tout en insistant sur l'importance de l'art comme outil éducatif pour transmettre cet héritage aux générations futures et en ancrer les valeurs au sein de la famille et des établissements d'enseignement.

Cette pièce de théâtre poursuivra sa tournée dans plusieurs villes du Maroc et d'Europe, dans le cadre du renforcement du rayonnement culturel du Royaume.

Le Festival du théâtre universitaire à Marrakech



L'Université Cadi Ayyad organise, du 7 au 9 avril courant à Marrakech, le Festival du théâtre universitaire au profit des étudiants des différents établissements relevant de cette université, sous le thème "Le théâtre universitaire : laboratoire d'expression et construction de la conscience".

Cette manifestation artistique et culturelle s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à encourager les activités culturelles et artistiques au sein du milieu universitaire et à renforcer les compétences intellectuelles et créatives des étudiants, souligne un communiqué des organisateurs.

Cet événement ambitionne ainsi d'offrir un espace dédié à la créativité estudiantine et de promouvoir l'engagement des étudiants dans l'art théâtral, considéré comme un levier essentiel de l'épanouissement et du développement de l'esprit critique.

L'organisation de ce festival s'inscrit dans la vision de l'université visant à faire de l'espace universitaire un lieu ouvert aux différentes formes d'expression artistique, contribuant ainsi à l'épanouissement des talents des étudiants et au développement de leurs aptitudes communicationnelles et créatives, en plus de favoriser l'interaction entre savoir académique et pratique cultu-

relle, ajoute le communiqué.

Le programme de cette édition comprend un éventail varié d'activités, notamment des ateliers de formation encadrés par des spécialistes et des artistes dans plusieurs domaines, dont le théâtre d'improvisation, le théâtre autobiographique ainsi que la dramaturgie et le jeu théâtral, offrant aux étudiants l'opportunité d'acquérir des compétences pratiques et de développer leurs capacités artistiques.

Le festival prévoit également l'organisation de conférences culturelles ouvrant le débat sur les enjeux du théâtre universitaire et son rôle dans la construction de la conscience et la promotion des valeurs humaines, ainsi que des hommages à des figures artistiques et médiatiques de renom à l'échelle nationale, en reconnaissance de leurs contributions au développement de la scène culturelle et artistique au Maroc.

Cet événement culturel inédit traduit, selon la même source, "l'engagement de l'Université Cadi Ayyad à soutenir les initiatives créatives et à consacrer son rôle en tant qu'institution académique productrice de culture et de savoir, et acteur clé du rayonnement de la scène culturelle aux niveaux régional et national".

A travers la publication d'un ouvrage et une exposition d'œuvres artistiques

L'ambassade du Maroc à Washington célèbre l'art marocain

Dans une démarche visant la valorisation de l'expression artistique nationale, l'ambassade du Maroc à Washington vient de publier un ouvrage consacré aux œuvres d'art de la mission diplomatique marocaine et dévoiler une exposition intitulée "Moroccan Art : Threads of the Past, Visions of Today" (Art marocain : les fils du passé, les visions d'aujourd'hui).

Véritable écrin de la création marocaine, l'ouvrage donne à voir toute la richesse, la diversité et l'audace d'une scène artistique qui sait marier, avec une grâce singulière, la profondeur de l'héritage et l'exigence de la modernité.

A cette occasion, une exposition de ces œuvres d'art a été organisée mardi soir au sein de l'ambassade du Royaume à Washington, en présence d'un parterre de convives rassemblant acteurs du monde culturel et artistique, diplomates, représentants d'institutions internationales, membres de la communauté francophone et figures de la société civile.

Réunissant des figures pionnières de la modernité artistique marocaine telles que Chaïbia Talal, Hassan El Glaoui, Farid Belkahia, Mohamed Melehi, Karim Bennani, Miloud Labied, et Malika Aguezny, cette sélection d'œuvres, d'une grande diversité stylistique et technique, offre au public un panorama saisissant de la dy-

namique de la création marocaine. Une création qui se déploie à la croisée des héritages, entre mémoire et invention.

Elle comprend également des œuvres de Noureddine Daifallah, Khalid El Bekay, Noureddine Chater, Aziz Kibari, Ahmed Ben Ismael, Hamid Lagder, Mohamed Cherkaoui Sellami, Touria Licer, Zouhair Chihad, Iman Masrour, Rachid Fassih, Ibrahim Hamami et Noureddine Tabete.



S'exprimant lors de cet événement, qui coïncide avec la commémoration des 250 ans des relations maroco-américaines, l'ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis, Youssef Amrani, a rappelé le rôle fondamental de la diplomatie culturelle dans le rapprochement des nations, faisant observer que l'art représente "un langage universel capable de transcender les frontières, d'éveiller des émotions partagées et de nourrir un dialogue authentique entre les cul-

tures".

A cet égard, il a mis en lumière "la capacité singulière de la scène artistique marocaine à harmoniser tradition et modernité, reflet fidèle de la pluralité culturelle et de la richesse patrimoniale du Royaume".

De son côté, Albert Ramdin, secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA), dont le siège est à Washington, a salué cette initiative en la qualifiant de levier précieux de rapprochement entre les Amériques et l'Afrique, rendant hommage à une identité marocaine qu'il a décrite comme une alliance indestructible entre tradition et contemporanéité.

Plaidant pour un renforcement des échanges culturels en tant qu'outils de paix et d'inclusion, M. Ramdin a exprimé le vœu que cet événement inspire de nouvelles collaborations et consolide une coopération interrégionale durable.

Par cette double initiative, l'ambassade du Maroc à Washington a réaffirmé la place centrale qu'occupe l'art au cœur de la diplomatie culturelle. Une démarche qui témoigne de l'engagement résolu du Royaume à partager son patrimoine artistique avec le monde et à faire de la créativité contemporaine un instrument vivant de coopération internationale.

Vernissage de l'exposition collective "Issu du patrimoine"

Le vernissage de l'exposition artistique "Issu du patrimoine" a eu lieu, mercredi à la galerie Bab El Kébir à Rabat, avec la participation d'une pléiade d'artistes plasticiens et de photographes marocains.

Organisé avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, ce rendez-vous culturel constitue une expérience artistique commune réunissant cinq créateurs dans une combinaison mêlant l'esthétique des arts plastiques à la précision de la photographie.

Cet événement artistique, qui se poursuit jusqu'au 11 avril, réunit les photographes Larbi Retal et Khammar Essafi, ainsi que les plasticiens Najlaa Lahbib, M'barek Essabane et Abdelfattah Karmane, dans une approche créative qui puise dans le patrimoine culturel marocain.

Le public est au rendez-vous avec des toiles tendant vers un réalisme classique aux couleurs douces et aux détails minutieux, ainsi qu'avec des œuvres caractérisées par une explosion chromatique et une dynamique expressive.

L'exposition donne également à voir

des créations mettant en avant des scènes patrimoniales et historiques riches en détails, montrant des foules et des bâtiments à travers des teintes chaleureuses et des touches de pinceau apparentes.

Elles s'inspirent du patrimoine culturel populaire authentique et adoptent des techniques ancestrales entre peinture à l'eau et à l'huile sur toile, selon des approches artistiques contemporaines, a déclaré à la MAP Abdelfattah Karmane. Ces créations, a-t-il poursuivi, traduisent "une vision artistique mûre, dotée d'une profondeur intellectuelle et philosophique ouverte sur la réalité sociale", dotant l'exposition d'une dimension qui dépasse l'esthétique visuelle pour aborder des problématiques sociétales.

Pour Najlaa Lahbib, cette exposition collective consacre l'harmonie entre arts plastiques et photographie avec des œuvres au style contemporain, connu pour sa capacité à transmettre de manière efficace les messages artistiques.

Elle a expliqué que ses œuvres célèbrent la richesse du patrimoine immatériel marocain, par le biais de



techniques mixtes combinant peinture à l'huile, acrylique et divers matériaux.

M'barek Essabane a, quant à lui, insisté sur le rôle central de l'artiste dans la documentation du patrimoine matériel et immatériel, estimant que la représentation artistique des monuments historiques constitue une responsabilité

et un devoir envers la mémoire nationale.

De son côté, le photographe Larbi Retal a souligné que ses œuvres visent à raviver l'art de la "Fantasia", soulignant que son approche repose sur la capture du mouvement et la suspension du temps.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

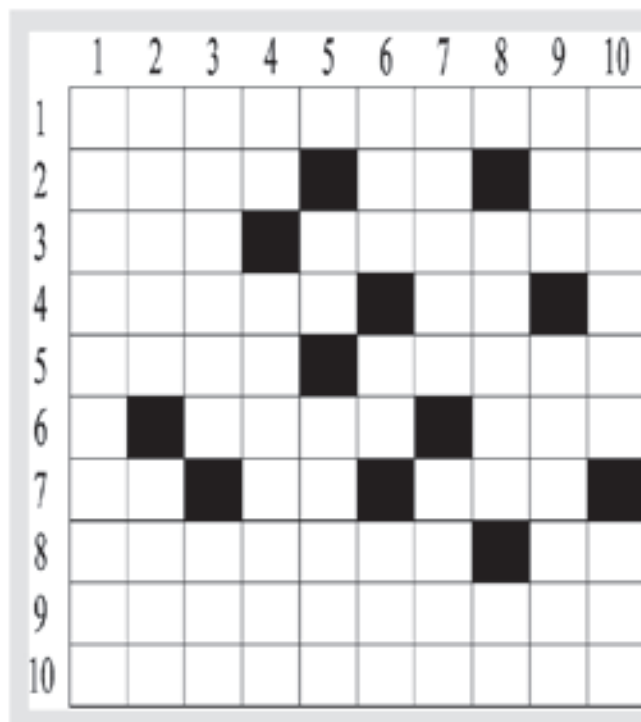
FLANQ LIENT	COUPURE DE SON	GRACILE	ÉPÉE NÉON	ARTICLE EN SILENCE	GIFLE	BAUDET	ÉMINENT	BRINGUE
→	↓	↓	↓	↓	↓	NAVIRE À VOILES	↓	↓
MÛR	→			JEÛNE	→			
→			FIN D'ANNÉE	MOT NOUVEAU	↓	LETTRES DE NADOR	OS DU PIED	EN RETRAIT
OSEILLE			↓		↓			
BASIQUE	→							
→				HYMNES SHOOT	→		FORME D'AVOIR	LIEU
GREFFE DÉMON STRATIF	→		LETTRES DE TÉLMOEN	↓	POSSESSIF	SONDE	↓	↓
→		GRECQUE	PORTEUR DE CHARGE ADVERBE	↓		TINTIN	→	
ARTICLE	TONNELLE BUTER	↓					CRACK	ABÎMAI
BILLOT	→			EST À LONDRES	→	BŒUF SAUVAGE	↓	↓
APERÇU	↓					PART		
→		DRAME NIPPON	QUARTIER DE PARME	LETTRES DE TROP	↓	CORDE À NOEUD COULANT	↓	
À L'ENVERS MOROSE	→	↓	↓	↓		EN SOLO	→	FORME D'AVOIR
ENTUBÉ	↓							
→					RÈGLE PLATE	→	EN VITESSE	→

Solution mots flechés d'hier

R	E	T	E	N	U	E	C	U	I	R
C	A	R	T	O	N	O	R	N	E	
C	O	R	R	S	E	L	I	O	N	
P	O	T	I	N	I	E	M	I	S	
M	A	S	S	A	G	E	A	S	E	
N	E	T	I	O	N	A	G	I	R	
A	I	T	E	N	L	E	V	E		
N	O	S	I	A	M	O	I	S	E	
G	R	I	F	F	E	Z				
R	A	S	I	N	G	E	N	U	E	
E	T	E	N	T	E	U	N	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction: Mohamed Benarbia
 Secrétaire général de la rédaction: Mohamed Bouam
 Rédaction: Hassan Bentaleb, Alain Bouahy, Mouad Tabet, Wafaa Mejjoubi, Mehdi Ouzanot, Rachid Metfah, Atilia Rachdi
 Directeur artistique: Fouad Ezziar
 Service technique: Khadija Sali (Responsable), Myriam Rehane, Khadija Halal, Mariama Farid, Elkandouzi Elmardi
 Révision: Abdelmoumen Warsch
 Secrétariat: Asemat Tabaa
 Photographe: Ahmed Lazaraki
 Libération: Quotidien (6/7)
 Responsable des ressources humaines: Atilia Rachdi
 E-mail: Liberation@libe.ma
 Téléphone: 0522 61 94 04
 Fax de la rédaction: 0522 62 09 72
 Service annonces et publicité: E-mail: annonces@libe.ma
 Youssef El Gaba, Mouna El Youssef, Louisa Baghladi, Riya Ali Dahman, Shams Zaiter, Fatma Chouki
 44 Avenue des F.A.R. 9^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31 00 62 / 0522 62 32 32
 0522 60 23 44 Fax: 0522 31 28 19
 Imprimerie: Les Editions Maghrébines
 2000 exemplaires imprimés
 Distribution: SAPRESS
 Dossier de presse: 130 / 64
 Site web: www.libe.ma
 Journal Libération
 Libération Maroc
 2017 www.ojb.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- Hypothèse
- Guetté - Note - Lettres orange
- Vil, dans un sens - Pousser
- Clarté - Id est
- Le Juste - Parés
- Centrale marocaine - Bonne balle
- Particule rieuse - Voyelles - Élément
- Développés - Personnel
- Soporifique
- Vous obstineriez (Vous ...)

VERTICALEMENT

- Pellicule d'emballage
- Il a eu sa guerre - Terrible au cinéma
- Degré - Savoir-faire
- Locuteur - Elle implique priorité
- Grade - Vieille voiture
- Solution - Club français - Saison
- Assécher - Région d'Arabie
- Conduisis - Quotient de bon sens
- Artère - Emprisonné
- Aplati - Pif

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

			1	7		3	6	
	6	7	8			1		
	1	4	3		2	7		
9	3		7				1	
	7					4		
1				9	5	8		
4	1			3	5	8		
	8			1	3	6		
6	9		5	8				

Difficile

			2	5	4	3		
	1			3				
6		1				7		
					2	3		
1	3			7		6	5	
	4	6						
3				9		8		
			6			9		
9	8		4	7				

Moyen

7		4				2	6	
3						5		
			9	2	7			
1						6	4	
6			1	4	8			7
	4	2						1
		5	9	7				
	3							2
8	1			6				5

Expert

	6	4	5	3				
		8					9	
					1	4	2	
		1	5			7		
		3				1		
	4			7		6		
	3	2	7					
	8						7	
				9	4	2	5	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	3	1	6	9	8	5	2	4
8	2	4	5	7	1	9	6	3
5	9	6	3	4	2	7	1	8
1	4	7	2	8	9	6	3	5
3	5	2	1	6	4	8	9	7
9	6	8	7	5	3	1	4	2
2	7	9	4	1	5	3	8	6
6	1	3	8	2	7	4	5	9
4	8	5	9	3	6	2	7	1

Difficile

4	3	8	1	6	9	5	7	2
5	2	6	3	7	8	4	9	1
1	9	7	2	4	5	6	3	8
7	5	4	8	3	1	9	2	6
6	1	3	4	9	2	7	8	5
9	8	2	7	5	6	3	1	4
3	7	1	5	2	4	8	6	9
8	4	9	6	1	7	2	5	3
2	6	5	9	8	3	1	4	7

Moyen

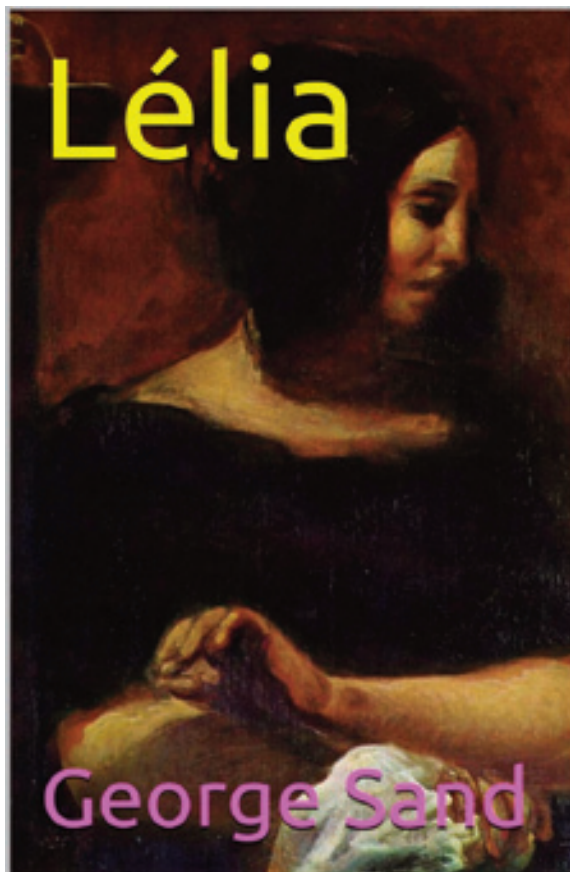
1	9	2	3	8	5	7	4	6
6	5	4	9	1	7	3	2	8
3	8	7	6	2	4	5	1	9
8	2	9	5	7	3	4	6	1
5	1	3	2	4	6	9	8	7
4	7	6	1	9	8	2	3	5
7	6	5	4	3	1	8	9	2
9	3	8	7	6	2	1	5	4
2	4	1	8	5	9	6	7	3

Expert

5	4	8	6	7	3	1	2	9
3	2	1	5	4	9	8	7	6
6	9	7	8	1	2	3	5	4
2	3	4	7	5	6	9	1	8
7	1	6	9	3	8	2	4	5
8	5	9	4	2	1	7	6	3
1	6	3	2	9	4	5	8	7
4	7	2	3	8	5	6	9	1
9	8	5	1	6	7	4	3	2

Vous vous trompez, Sténio ! ce n'est pas de mon orgueil que je suis victime, c'est de l'absence des affections qui font la vie de l'âme. La vie de l'âme en Dieu est une existence sublime, mais elle ne suffit pas, parce qu'elle ne peut pas exister complète, incessante, infinie. Dieu nous aime et nous porte en lui à toute heure ; nous aussi, nous l'aimons et le portons en nous ; mais nous ne sentons pas, comme lui, à toute heure, cette vie universelle qui est en lui naturelle et nécessaire ; en nous, accidentelle, extraordinaire, jaculatoire. L'amour infini est donc la vie de Dieu. La vie de l'homme se compose de l'amour infini, qui a Dieu et l'univers pour objet, et de l'amour fini ou terrestre, qui a pour objet les âmes humaines associées par le sentiment à l'être humain. Cette association, c'est l'amour, l'hyménée, la génération, la famille. Qu'une créature humaine s'isole et renonce à ces éléments nécessaires de son existence, elle souffre, elle languit, elle n'existe plus qu'à demi. Elle a bien l'immensité de Dieu pour refuge ; mais, faible et bornée qu'elle est, elle se perd au sein de cette immensité et s'y sent absorbée, dévorée, anéantie, comme un atome dans le foyer des astres. Quelquefois cette absorption est enivrante, délicieuse, sublime ; il est, dans la prière et dans la contemplation, des ravissements inouïs et dont nulle joie terrestre ne peut donner l'idée. Mais ils sont rares, ils s'évanouissent rapidement, et ne reviennent pas au premier cri de notre souffrance ; ils sont rares, parce que notre âme, malgré tous nos efforts, a besoin pour les ressentir d'un état de puissance auquel la nature humaine ne peut aisément s'élever ni se soutenir ; ils sont fugitifs, parce que Dieu ne nous permet point de passer en cette vie de l'état d'homme à l'état d'ange : il faut que nous subissions notre sévère destinée, et que notre pèlerinage s'accomplisse dans les dures conditions de la vie terrestre.

« Au milieu de sa rigueur, Dieu est bon et prodigue envers nous. Il a permis que nous eussions sur cette terre des affections tendres, fortes, exclusives ; mais il a voulu, pour sanctionner ces affections, qu'elles revêtissent un caractère de grandeur, de justice et de sublimité, moyennant lesquelles elles ressemblent à l'amour divin, parce qu'elles s'y retrempe et s'y confondent ; et sans lesquelles elles se matérialisent, s'avisent et s'éteignent, parce que l'amour divin ne les inspire et ne les gouverne plus. Ainsi, quand les générations se corrompent ou s'endorment, quand le progrès de la justice est entravé sur la terre, quand les lois ne sont plus en harmonie avec les besoins de ce progrès, et que les cœurs font de vains efforts pour vivre selon la liberté, qui fait la sincérité et la fidélité des affections, Dieu retire à l'amour terrestre ce rayon dont il l'avait éclairé. Les nobles instincts de l'homme retombent au niveau de la brute. Les mystères sacrés de l'hymen s'accomplissent dans la



fange ou dans les pleurs ; les passions deviennent cuisantes, jalouses, meurtrières ; les appétits, grossiers, impudiques et lâches : l'amour est une orgie, le mariage un marché, la famille un bague. Alors l'ordre est un supplice et une agonie ; le désordre, un refuge, c'est-à-dire un suicide.

« Eh bien, ce désordre, nous y vivons, Sténio, vous, parce que vous vous êtes jeté dans la débâche, et moi, parce que je me suis reléguée dans le cloître ; vous, parce que vous avez abusé de l'existence, et moi, parce que j'ai renoncé à exister. Nous avons transgressé tous deux les lois divines, faute d'avoir vécu sous des lois humaines qui nous permettent de nous entendre et de nous aimer. Les préjugés de votre éducation et les habitudes de votre esprit, l'exemple de l'humanité, la sanction des lois, vous eussent donné sur moi des droits de commandement et de possession que ma volonté seule eût pu ratifier, et que ma volonté n'a pas voulu ratifier, craignant l'abus inévitable où vous entraîneraient tant de puissances réunies contre moi. À ne parler que d'un seul de vos droits exclusifs, la société ne me donnait aucune garantie contre votre infidélité, et, tout au contraire, elle vous donnait contre la mienne les garanties les plus avilissantes pour ma dignité. Ne dites pas que nous eussions pu nous élever au-dessus de cette société et braver ses institutions en contractant une union libre de formalités. J'avais fait cette expérience, et je savais qu'elle est impossible ; car là, moins encore que dans le mariage, la femme

peut être la compagne et l'égale de l'homme. Les intérêts sont opposés ; l'homme croit les siens plus précieux et plus importants. Il faut que la femme y sacrifie les siens et s'engage dans une carrière de dévouement, sans compensation possible de la part de l'homme ; car l'homme tient à la société ; quoi qu'il fasse, il ne peut s'isoler, et la société repousse le lien illégitime. Il faut donc que l'existence de la femme disparaisse, absorbée par celle de l'homme : et moi, je voulais exister. Je ne l'ai pas pu, j'ai préféré scinder mon existence et sacrifier ma part de vie humaine à la vie divine, que de perdre l'une et l'autre dans une lutte vaine et funeste.

Vous, Sténio, vous aviez compris instinctivement mes prétentions et mes droits ; car vous m'aimiez plus que vous n'eussiez aimé une autre femme. Mais il n'était pas en votre pouvoir d'y acquiescer. Comme il y a pour les hommes deux existences, l'une sociale et l'autre individuelle, il y a en eux deux natures, deux âmes, pour ainsi dire : l'une qui veut l'adhésion de la société, l'autre qui veut les joies de l'amour. Or, quand ces deux existences sont en guerre, le cœur de l'homme est en guerre contre lui-même. Il sent que l'idéal n'est pas dans une société injuste et corrompue, mais il sent aussi que son idéal ne peut exister dans l'amour sans la sanction de la société. Qu'il rompe avec l'amour ou avec la société, il scinde également sa vie. Dieu a mis en lui des instincts de tendresse et des besoins de bonheur, voilà pour son amour ; mais il a mis aussi en lui des ins-

tincts de dévouement et des sentiments de devoir, voilà pour son rôle de citoyen. Ces lois ont concilié ces besoins et ces devoirs de telle façon qu'en renonçant à son rôle de citoyen l'homme est sacrifié à la femme, et qu'en renonçant à l'amour il est sacrifié à la société.

« Nous ne pouvions ni l'un ni l'autre sortir de ce dédale. Aussi, Sténio, nous nous sommes arrêtés sur le seuil ; vous avez renoncé à l'amour. Que ne puis-je dire : Vous y avez renoncé pour la société ! Mais cette société qui vous gouvernait vous faisait horreur. Vous avez compris qu'on ne pouvait s'élever sur ses abus sans lâcheté. Il vous restait un grand rôle, la lutte contre ses abus.

« Ce rôle de réformateur vous a lassé trop vite, et vous vous êtes jeté dans l'écume du torrent que vous ne vouliez ni suivre ni remonter. Vous vous y laissez bercer comme un insecte qui se noie dans la lie des coupes, et qui meurt dans ce vin où l'homme puise la vie ou l'ivresse, la force généreuse ou la fureur brutale. Voilà pourquoi je vous dis que vous êtes un être faible, et que vous n'existez pas.

« Quant à moi je souffre ; si c'est là ce que vous voulez savoir et ce qui peut vous consoler de votre ennui, sachez-le bien, ma vie est un martyre ; car, si les grandes résolutions enchaînent nos instincts, elles ne les détruisent pas. J'ai résolu de ne pas vivre, je ne cède pas au désir de la vie ; mais mon cœur n'en vit pas moins éternellement jeune, puissant, plein du besoin d'aimer et de l'ardeur de la vie. Ce feu sans aliment me consume ; et plus mon âme s'exalte dans la vie divine, plus elle se renouvelle dans le regret et le besoin de la vie humaine. Ce cœur si froid, si altier, si insensible, selon vous, Sténio, est un incendie qui me dévore ; et ces yeux que vous n'aviez vus pleurer qu'une seule fois, versent, chaque nuit, devant ce crucifix, des larmes qu'ils ne sentent même plus couler, tant la source en est féconde, intarissable !...

- Et ces larmes tombent sur le marbre insensible ! ah ! Lélia ! qu'elles tombent sur mon cœur ! »

Sténio, emporté par un retour invincible de passion, se précipita aux pieds de Lélia et les couvrit de baisers.

« Tu aimes, s'écria-t-il ! oh ! oui, tu aimes ! je le sais, je le comprends maintenant, toi que j'ai tant méconnue, tant calomniée !... »

- J'aime, répondit Lélia en le repoussant avec une fermeté mêlée de douceur ; mais je n'aime personne, Sténio ; car l'homme que je pourrais aimer n'est pas né, et il ne naîtra peut-être que plusieurs siècles après ma mort.

- Ô mon Dieu ! dit Sténio en sanglotant, ne puis-je être cet homme ? Toi, prophétesse qui as arraché au ciel les secrets de l'avenir, ne peux-tu faire un miracle, ne peux-tu faire que j'anticipe sur le cours des âges, et que, seul parmi les hommes, je mérite ton amour !

- Non, Sténio, répondit-elle, je ne puis t'aimer, car je ne puis faire que tu m'aimes ! »

(A suivre)

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE MOHAMMED VI AGADIR

Avis rectificatif de l'appel d'offres ouvert international sur offres de
prix N°02/2026/CHUMVIA

Il est porté à la connaissance de tout le public que la désignation de lot N°10 de l'appel d'offres N°02/2026/CHUMVIA relatif à "ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES ET CONSOMMABLES POUR LES BESOINS DE LABORATOIRE DE MICROBIOLOGIQUE RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE MOHAMMED VI AGADIR (11 LOTS)" est modifiée de la manière suivante :

- Produits chimiques et consommables pour : L'AUTOMATE GeneKpert (Cepheid)

Au lieu de

- Produits chimiques et consommables pour : L'AUTOMATE GenePure Py/110024030

N° 2131/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL-KHENFRA
PROVINCE DE FKIH BEN SALAH
CERCLE DE FKIH BEN SALAH
CAIDAT DE BENI AMR
COMMUNE TERRITORIALE DE KRIFATE

**AVIS MODIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES
DES PRIX PUBLIER AU JOURNAL LIBERATION N°10769 DU 01/04/2026**

N° 03/2026

- ✓ La date d'ouverture des plis est fixé le 30/04/2026 à 11h00
au lieu de 04/05/2026 à 11h00.

N° 2132/PA

جمعية أصدقاء الصحة



جمعية أصدقاء الصحة

ASSOCIATION DES AMIS DE LA SANTE

Centre de Rééducation et de Réadaptation Amal Tit Mellil

طلب ابداء اهتمام خاص

بالتعاقد مع طبيب(ة) الانسان بالوحدات المتنقلة

في إطار دعم قطاع الصحة بالقيم منبوية والرابع من جودة الخدمات الصحية بالقيم، تلتزم جمعية أصدقاء الصحة بالقيم منبوية عن دعوة طلب ابداء الاهتمام من اجل التعاقد مع طبيب (ة) الانسان بالوحدات المتنقلة:

و ذلك وفقاً لما يلي:

الأهداف الاستراتيجية

- ✓ الرابع من جودة الخدمات الطبية بالوحدات المتنقلة .

إستراتيجية طبيب(ة) الانسان المتنقلة بما يلي

- ✓ الإلتحاق بقطر شراكة داخل الوحدات المتنقلة .
- ✓ احترام القنون الداخلي للمراكز
- ✓ احترام السر المهني
- ✓ احترام الوقت المعين

مكتب و ابداء الشكرات

توضع الشكرات والوثائق اللازمة بمقر جمعية أصدقاء الصحة لتمام من تاريخ 2026/03/31

✓ صورة تقيمية

- ✓ نسخة من إيداع طبيب (ة) انسان نفسي
- ✓ نسخة من البطاقة التعريف الوضعية

و توضع ملفات الترشيح بمقر الجمعية (إرسال الترشيح الطبي بملف مغلق)

الموعد النهائي لتقديم الشكرات يوم 2026/04/06

ملاحظة: لا يقبل أي ملف طلب الترشيح خارج الأجل المحددة أعلاه أو غير مستوف للوثائق المطلوبة.

N° 2133/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE DES ROUTES

DIRECTION REGIONALE DE
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE
LA LOGISTIQUE DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT

CAISSE POUR LE FINANCEMENT
ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
DE BENSILIMANE

Objet : Travaux de dédoublement de la RN1 du PK 301+900 au PK 310+400 entre
la RP3317 et la RP3304 y compris la reconstruction de l'ouvrage d'art sur Oued

Ariman au PK 308+850

-Province de Benslimane -

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT-INTERNATIONAL N° BS/3/2026/CFR

OUVERTURE DES PLS LE 14/05/2026

Le 14/05/2026 à 11 h ; Il sera procédé dans les bureaux de la Caisse pour le
Financement des Routes à Rabat, sis au N° 12, Avenue Mehdi Ben Barka, Rue Mekki
Blaoui, Souissi -Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international sur
offres de prix pour la réalisation des travaux suivants :

Travaux de dédoublement de la RN1 du PK 301+900 au PK 310+400 entre la
RP3317 et la RP3304 y compris la reconstruction de l'ouvrage d'art sur Oued

Ariman au PK 308+850

-Province de Benslimane -

Le maître d'ouvrage est la Caisse pour le Financement routier, représentée par son
Directeur.

Le Maître d'Ouvrage Délégué est le Ministère de l'Équipement et de l'Eau, représenté par
la Direction Générale des Routes, la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport
et de la Logistique de Casablanca-Settat et la Direction Provinciale de l'Équipement, du
Transport et de la Logistique DE BENSILIMANE, représentées par leurs Directeurs
La gestion du marché et le suivi des prestations sont confiés à la Direction Provinciale de
l'Équipement, du Transport et de la Logistique DE BENSILIMANE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics
(www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de : **2 000 000,00
dirhs (Deux millions dirhams)**. Il doit être établi au nom de la Caisse pour le
Financement Routier, et dématérialisé.

L'estimation du coût des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Équipement, du
Transport et de la Logistique DE BENSILIMANE est fixée à la somme de **124 483 950,00
dirhs (Cent vingt-quatre millions quatre cents quatre-vingt-trois
mille neuf cents cinquante dirhams)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes
aux dispositions des articles 5 et 11 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent Obligatoirement déposer leurs plis, par voie électronique dans le
portail des marchés de l'Etat.

Il est prévu une visite des lieux le 08/05/2025 à 10 heures . Le lieu de départ est le
siège de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique DE
BENSILIMANE . Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer.

Dossier technique :

Pour les concurrents installés au Maroc :

- Les concurrents devront fournir une copie du certificat de qualification et de
classification justifiant du secteur, de la classe Minimale et des qualifications
suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	5	B1 (Travaux de terrassements routiers courants) B2 (Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement) B5 (Assises non traités et enduits superficiels) B6 (Assises traités et enrobés à chaud)
D (Construction d'ouvrage d'art)	2	D1 (ouvrage d'art courant en béton armé)

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu par
l'article 5 du règlement de consultation

N° 2134/PA

WASMA PROMO SARL
Siège social: 787 LOT.
HASSANIA I ETG 2 MO-
HAMMEDIA
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du 17-
03-2026, il a été établi les
statuts d'une société dont
les caractéristiques sont :
Dénomination : WASMA
PROMO

Durée : 99 ans à compter
de la date de son immatri-
culation au registre de
commerce

Capital social : Cent Mille
Dirhams (100.000,00 Dhs)
Gérance : Mr STAILA Ab-
dennabi, CIN n° H504537,
Gérant unique.

Le dépôt légal a été effec-
tué au Greffe du tribunal de
première instance de
Mohammedia le 25-03-
2026 sous n°582 RC 39637.
N° 2136/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation et de Forma-
tion Marrakech Safi
Direction Provinciale
d'El Kelaa des Sraghna
Service des Affaires
Administratives
et Financières
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié
Ser offres des prix N°
29/KS/2026

Le 15/04/2026 à 10 H, il
sera procédé, au bureau du
chef de service des affaires
administratives et finan-
cières à la direction provin-
ciale, sise à Boulevard
Youssef Ibn Tachfine, El
Kelaa des Sraghna à l'ou-
verture des plus relatifs à
l'appel d'offres ouvert sim-
plifié sur offres des prix
N°29/KS/2026, pour :
Etudes techniques et suivi
des travaux d'aménage-

ment du Centre de la
Deuxième Chance Nou-
velle Génération aux trois
(3) lycées collégiens rele-
vant de la direction provin-
ciale d'El Kelaa des
Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
= www.marchespublics.
gov.ma =.

• L'estimation des coûts
des prestations établit par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : (26
400,00 DH) Ving-t-six mille
quatre cent dirhams.

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: (500,00 DH) Cinq cent di-
rhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431

du 15 chaabane1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
= www.marchespublics.
gov.ma =.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.

N° 2137/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE TAOURIRT
CERCLE DE TAOURIRT
CAIDAT DE MELG
EL OUIDANE
COMMUNE DE MELG
EL OUIDANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° : 01/2026

(Séance Publique)

Le 29/04/2026 à 10 heures,
il sera procédé, au siège de
la commune de MELG EL
OUIDANE (Au bureau du
Président de la commune
de MELG EL OUIDANE),
CENTRE MELG EL OUI-
DANE à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offre
national sur offre de prix
relatif aux travaux :

Extension du réseau
d'électricité au douar
Ouled Zaid Larbaa
A La Commune De Melg
El Ouidane, Province De
Taurirt, Lot Unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à Cinq mille
neuf cent cinquante di-
rhams (5950 DH) T.T.C.

L'estimation du coût des

prestations établies à cet
effet est fixée à la somme
de : deux cent quatre-
vingt-dix-sept mille sept
cent trente-trois dirhams et
quatre-vingt-douze cen-
times. (297733,92 DH)
T.T.C.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n°2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (08
Mars 2023), relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
à l'article 5 du règlement
de la consultation.

N° 2138/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Programme prioritaire 01/2026
Niveau d'ouvrage: Directeur Provincial de Ouedjda
Année budgétaire: 2024
Le programme prioritaire des marchés que Directeur Provincial de Ouedjda envisage à lancer pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025 et 2026 est présenté ci après.

4. Description de travaux

Travaux budgétaires 2024

N°	Objet	Des d'adjudication	Estimation prévisionnelle	Modes de paiement	Mois de publication	Observation
1	Travaux de réhabilitation de la N° 103 à la N° 102-000 et N° 104-000	Directeur	270 000 000,00	Appel d'offres ouvert international	Jan 26	
2	Travaux de renforcement de la N° 106 entre la N°104-000 et N°103-000 et N°104-000 et N°104-002 dans la Province de Ouedjda	Directeur	70 000 000,00	Appel d'offres ouvert international	Jan 26	
3	Travaux de voirie à l'état et protection de la N°102 et N° 104-000 et N° 104-000 dans la Province de Ouedjda	Directeur	40 000 000,00	Appel d'offres ouvert international	Jan 26	
4	Travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000 dans la Province de Ouedjda	Directeur	14 000 000,00	Appel d'offres ouvert international	Jan 26	
5	Travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000 dans la Province de Ouedjda	Directeur	14 000 000,00	Appel d'offres ouvert international	Jan 25	
6	Travaux de réparation des Réglés de l'axe départementale, à l'axe départementale de Ouedjda	Directeur	30 000 000,00	Appel d'offres ouvert national	Jan 26	
7	Travaux de réparation de l'axe départementale, entre la N°102 et la N°103 de Ouedjda	Directeur	1 400 000,00	Appel d'offres ouvert national	Jan 26	
8	Travaux d'entretien de la N°102 et N°103 dans la province de Ouedjda (sans campagne 2024)	Directeur	1 400 000,00	Appel d'offres ouvert national	Jan 26	

Préciser les dates de prévisionnelles pour le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Travaux budgétaires 2025

N°	Objet	Des d'adjudication
1	Renforcement de la N°104 entre la N°104-000 et N°104-000	Directeur Ouedjda
2	Renforcement de la N°104 entre la N°104-000 et N°104-000 et N°104-000 et N°104-000	Directeur Ouedjda
3	Renforcement de la N°102 entre la N°104-000 et N°104-000	Service Contrôle
4	Travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000	Directeur

Travaux budgétaires 2026

N°	Objet	Des d'adjudication
1	Renforcement de la N°104 entre la N°104-000 et N°104-000	Service Contrôle
2	Renforcement de la N°102 entre la N°104-000 et N°104-000	Service Contrôle
3	Travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000	Directeur
4	Travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000	Directeur

5. Description de fournitures

Travaux budgétaires 2024

N°	Objet	Des d'adjudication	Estimation prévisionnelle	Modes de paiement	Mois de publication	Observation
1	Fourniture de matériel de construction pour l'entretien de l'axe routier de la N°102 de Ouedjda (sans campagne 2024)	Directeur	60 000,00	Appel d'offres ouvert	Jan 26	Exempt
2	Actes de l'adjudication pour les appels de la N°102 de Ouedjda - Pour la campagne 2024	Directeur	8000,00	Appel d'offres ouvert	Jan 26	Exempt
3	Fourniture de matériel divers pour le personnel chargé de l'entretien de l'axe routier de la N°102 de Ouedjda (sans campagne 2024)	Directeur	10 000,00	Appel d'offres ouvert	Jan 26	Exempt
4	Actes de l'adjudication de l'axe routier de la N°102 de Ouedjda (sans campagne 2024)	Directeur	4000,00	Appel d'offres ouvert	Jan 26	Exempt

Préciser les dates de prévisionnelles pour le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Travaux budgétaires 2025

N°	Objet	Des d'adjudication
1	Travaux de réhabilitation de l'axe routier de la N°102 de Ouedjda (sans campagne 2024)	Directeur

Travaux budgétaires 2025

N°	Objet	Des d'adjudication
1	Fourniture de matériel de construction pour l'entretien de l'axe routier de la N°102 de Ouedjda	Directeur
2	Actes de l'adjudication pour les appels de la N°102 de Ouedjda	Directeur
3	Fourniture de matériel divers pour le personnel chargé de l'entretien de l'axe routier de la N°102 de Ouedjda	Directeur
4	Actes de l'adjudication de l'axe routier de la N°102 de Ouedjda	Directeur

6. Description de services

Travaux budgétaires 2024

N°	Objet	Des d'adjudication	Estimation prévisionnelle	Modes de paiement	Mois de publication	Observation
1	TRAVAIL DE CONSTRUCTION DE LA N° 102 DE OUEDJDA (SANS CAMPAGNE 2024)	Directeur	60 000,00	Appel d'offres ouvert national	Jan 26	
2	TRAVAIL DE RECONSTRUCTION D'UN GARAGE 4700 SUR L'AXE DÉPARTEMENTALE, À LA N° 104-000 ET LA N° 103-000	Directeur	14 000 000,00	Appel d'offres ouvert national	Jan 26	
3	TRAVAIL DE RECONSTRUCTION D'UN GARAGE 4700 SUR L'AXE DÉPARTEMENTALE, À LA N° 104-000 ET LA N° 103-000	Directeur	14 000 000,00	Appel d'offres ouvert national	Jan 26	
4	TRAVAIL DE RECONSTRUCTION D'UN GARAGE 4700 SUR L'AXE DÉPARTEMENTALE, À LA N° 104-000 ET LA N° 103-000	Directeur	14 000 000,00	Appel d'offres ouvert national	Jan 26	
5	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation de la N°102 et la N°103 de Ouedjda	Directeur	60 000,00	Appel d'offres ouvert national	Jan 26	
6	Centres et suivi de la qualité des travaux de renforcement de la N°104 entre la N°104-000 et N°104-000 et N°104-000 et N°104-000 dans la Province de Ouedjda	Directeur	60 000,00	Appel d'offres ouvert national	Jan 26	
7	Centres et suivi de la qualité des travaux de voirie et protection de la N°102 et la N°104-000 et la N°104-000 dans la Province de Ouedjda	Directeur	60 000,00	Appel d'offres ouvert national	Jan 26	
8	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000 dans la Province de Ouedjda	Directeur	14 000 000,00	Appel d'offres ouvert national	Jan 26	
9	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000 dans la Province de Ouedjda	Directeur	14 000 000,00	Appel d'offres ouvert national	Jan 26	
10	Centres et suivi de la qualité des travaux de réparation des Réglés de l'axe départementale, à l'axe départementale de Ouedjda	Directeur	30 000 000,00	Appel d'offres ouvert national	Jan 26	
11	Centres et suivi de la qualité des travaux de réparation de l'axe départementale, entre la N°102 et la N°103 de Ouedjda	Directeur	1 400 000,00	Appel d'offres ouvert national	Jan 26	
12	Centres et suivi de la qualité des travaux de l'axe départementale de Ouedjda (sans campagne 2024)	Directeur	1 400 000,00	Appel d'offres ouvert national	Jan 26	

Préciser les dates de prévisionnelles pour le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Travaux budgétaires 2025

N°	Objet	Des d'adjudication
1	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation de la N°102 et la N°103 de Ouedjda	Service Contrôle
2	Centres et suivi de la qualité des travaux de renforcement de la N°104 entre la N°104-000 et N°104-000 et N°104-000 et N°104-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle
3	Centres et suivi de la qualité des travaux de voirie et protection de la N°102 et la N°104-000 et la N°104-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle
4	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle
5	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle

Préciser les dates de prévisionnelles pour le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Travaux budgétaires 2026

N°	Objet	Des d'adjudication
1	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation de la N°102 et la N°103 de Ouedjda	Service Contrôle
2	Centres et suivi de la qualité des travaux de renforcement de la N°104 entre la N°104-000 et N°104-000 et N°104-000 et N°104-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle
3	Centres et suivi de la qualité des travaux de voirie et protection de la N°102 et la N°104-000 et la N°104-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle
4	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle
5	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle

Préciser les dates de prévisionnelles pour le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Travaux budgétaires 2026

N°	Objet	Des d'adjudication
1	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation de la N°102 et la N°103 de Ouedjda	Service Contrôle
2	Centres et suivi de la qualité des travaux de renforcement de la N°104 entre la N°104-000 et N°104-000 et N°104-000 et N°104-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle
3	Centres et suivi de la qualité des travaux de voirie et protection de la N°102 et la N°104-000 et la N°104-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle
4	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle
5	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle

Préciser les dates de prévisionnelles pour le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Travaux budgétaires 2026

N°	Objet	Des d'adjudication
1	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation de la N°102 et la N°103 de Ouedjda	Service Contrôle
2	Centres et suivi de la qualité des travaux de renforcement de la N°104 entre la N°104-000 et N°104-000 et N°104-000 et N°104-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle
3	Centres et suivi de la qualité des travaux de voirie et protection de la N°102 et la N°104-000 et la N°104-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle
4	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle
5	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle

Préciser les dates de prévisionnelles pour le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Travaux budgétaires 2026

N°	Objet	Des d'adjudication
1	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation de la N°102 et la N°103 de Ouedjda	Service Contrôle
2	Centres et suivi de la qualité des travaux de renforcement de la N°104 entre la N°104-000 et N°104-000 et N°104-000 et N°104-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle
3	Centres et suivi de la qualité des travaux de voirie et protection de la N°102 et la N°104-000 et la N°104-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle
4	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle
5	Centres et suivi de la qualité des travaux de réhabilitation d'un Garage 4700 sur l'axe départementale, à la N° 104-000 et la N° 103-000 dans la Province de Ouedjda	Service Contrôle

N° 2135/PA

"ZIMG" SARL

Aux termes du PV AGE en date du 19/03/2026, il a été décidé ce qui suit :

-La Ratification de la Cession des Parts intervenue entre Mr ILYASS KNOUZI & Mr AFFANE OTMAN, en tant que cédants de 500 parts sociales, leurs appartenant dans ladite société. Et Mr MOHAMMED AMINE RIFFI, en tant que cessionnaires desdites parts. En conséquence les articles 76& des statuts sont modifiés.

-La démission des coprésidents Mr KHAMISS CHEIKH & Mr AFFANE OTMAN et la nomination de Mr MOHAMMED AMINE RIFFI en qualité de GERANT pour une durée illimitée.

- La société est valablement engagée par LA SEULE SIGNATURE du gérant Mr MOHAMMED AMINE RIFFI.

-Etablissement des statuts refondus. Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1ère Instance d'EL JADIDA en date du 02/04/2026.

POUR EXTRAIT ET MENTION N° 2139/PA

"SOLUTION INVEST PLASTIC" SARL A.U

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 12/03/2026 il a été constitué une sarl au, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : Culture et élevage associés-Nourrisseur de vaches, veaux- Fabrication d'emballages en matières plastiques-Négoce-Exploitant de machines agricoles avec moteur-Conseil de gestion-Activités de soutien aux cultures. Siège Social: 10 Rue Liberté 3ème Etage Appt N°5 Casablanca.

Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mr JAMAL MOUNIR 100 parts. Gérance : Mr JAMAL MOUNIR est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée. Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro D18510 en date du 30/03/2026 et immatriculé sous le numéro 725037.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 2140/PA

"SPROJECT" SARL

Aux termes du PV AGE en date du 19/03/2026, il a été décidé ce qui suit :

-La Ratification de la Cession des Parts intervenue entre Mr ILYASS KNOUZI & Mr AFFANE OTMAN, en tant que cédants de 500 parts sociales, leurs appartenant dans ladite société. Et Mr MOHAMMED AMINE RIFFI, en tant que cessionnaires desdites parts. En conséquence les articles 76& des statuts sont modifiés.

-La démission des coprésidents Mr KHAMISS CHEIKH & Mr AFFANE OTMAN et la nomination de Mr MOHAMMED AMINE RIFFI en qualité de

GERANT pour une durée illimitée.

- La société est valablement engagée par LA SEULE SIGNATURE du gérant Mr MOHAMMED AMINE RIFFI.

-Etablissement des statuts refondus.

Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1ère Instance d'EL JADIDA en date du 02/04/2026.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 2141/PA

Radiation

Dissolution anticipée 86-HYDRORIENTAL - SARL/AU Siège social: Bd Derfouf Imm Bix A Etage 4 Appt 402, Oujda RC N°: 36047

Selon l'Assemblée générale extraordinaire en date du 17/03/2026, l'associé unique a délégué :

-La dissolution anticipée de la société à compter du 17/03/2026.

-La nomination en qualité de liquidateur Mr JABE Ibrahim, CIN n° FC56805.

-La désignation de lieu de liquidation, sis à Bd Derfouf Imm Bix A Etage 4 Appt 402, Oujda, comme siège de la liquidation. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Oujda, sous n° 825 en date du 30/03/2026, R.C n° 36047.

N° 2142/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication Département de la Jeunesse Direction provinciale de Taza

Avis appel d'offres ouvert international N° : 02/2026

Le 18/03/2026 à 10 H 00, il sera procédé, au Bureau de Mr le directeur provincial de la jeunesse, TAZA à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix en séance publique Concernant :Prestation de restauration collective des bénéficiaires des colonies de vacances adman , Bab boudir et autre établissements au titre de l'année 2026 relevant de la direction provinciale du ministère de la jeunesse de la culture et de la communication département de la jeunesse de Taza - lot unique- province de Taza.

Le dossier d'appel d'offres doit télécharger à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à (59 000,00 dh) cinquante neuf Mille Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux million neuf cent quatre vingt et onze mille trois cent quatre vingt quatre Dirhams (2 991 384,00Dhs) Toutes Taxes Comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la

ministère de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 juin 1441 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 9 du Règlement de Consultation.

N° 2143/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication Département de la Culture Direction Régionale Région Béni Mellal - Khemira Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°01/DRCBK/2026 Séance publique

Le 04/05/2026 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de La Direction Régionale de la Culture de la région de Béni Mellal - Khemira sis à boulevard Abdelkrim EL khatrabi - maison de culture Béni Mellal - ville Béni Mellal- à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°01/DRCBK/2026, pour Travaux d'Aménagement et Réhabilitation du Centre Culturel Béni Mellal (Lot Unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 382 580,00 DHS TTC (Un Million Trois Cent Quatre-Vingt-Deux Mille Cinq Cent Quatre-Ving Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Cinq mille Dirhams (25 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

N° 2144/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHICHAOUA COMMUNE D'AHDEL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 02/2026

Le 15/04/2026 à 11 heures du matin. Il sera procédé dans la salle de réunions de la commune AHDEL à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix relatifs à :

Objet : 1- ÉTUDE ET ASSISTANCE

TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION DE TERRAINS MULTISPORTS AUX DOUARS AAMARA BEN HADDI, BIAD, DHAMNA, OULED RAHMOU, BOUSAID, LAKFRA, LAADILATE ET ZOUNAT.

2- ETUDE ET ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX BUREAUX ADMINISTRATIFS AU SIEGE DE LA COMMUNE.

3- ÉTUDE TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE PROXIMITÉ AU DOUAR EL HOUGGAT.

4- ETUDE TECHNIQUE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA VOIE PRINCIPALE AU CENTRE DE LA COMMUNE.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :2000,00dhs (Trois mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 210 600,00 (DEUX CENT DIX MILLE SIX CENT DIRHAMS TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30

à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

- les dossiers des concurrents doivent OBLIGATOIREMENT être déposés sur le portail marocain des marchés publics. Accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2145/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA RÉGION CASABLANCA-SETTAT DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert national - au rabais ou à majoration - N° : 53/INV/2026 DU 28/04/2026 à 10H

Le 28/04/2026 à 10h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'ARDF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national - au rabais ou à majoration - N° : 53/INV/2026 du 28/04/2026 pour : TRAVAUX D'EXTENSION DE DEUX LYCEES COLLEGIALS, PAR (8) HUIT

SALLES DE CLASSE : (4) QUATRE AU LYCEE COLLEGIAL EL IMAM CHAFI A LA COMMUNE TERRITORIALE CHAIBATE ET (4) QUATRE AU LYCEE COLLEGIAL SIDI AABED A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI AABED, PROVINCE D'EL JADIDA. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.028.200,64 Dhs TTC (deux millions vingt-huit mille deux cents Dirhams et 64 Centimes Toutes Taxes Comprises). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000,00 Dhs (quarante Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 2146/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°AO-09-2026

Le 28 Avril 2026 à 10h00 Il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, sis à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad - B.P 2919 - Rabat 11 101 - à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°AO-09-2026 du 01 Avril 2026 pour :

Transport collectif du personnel de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée, par an, à la somme de : Deux Millions Cent Treize Quatre Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (2.134.000,00 DH TTC).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau de la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, sis Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2919 - Rabat 10 100 -, au plus tard le 27 Avril 2026 à 15h00 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

La documentation technique peut être déposée par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

¹ Sous réserve de l'application des dispositions de l'article 133 du décret n° 2-22-431 du 8 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

² Article 14 du Règlement de la Consultation.

Centre d'affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad B.P. 2919, Rabat 11 100 Téléphone : +212 (0) 5 37 21 84 00 Télécopie : +212 (0) 5 37 29 38 02 www.anrt.ma



N° 041/PC



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Précolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION RABAT SAËL KÉNTRA
Direction provinciale de Kéntra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX
SEANCE PUBLIQUE

Le **lundi 27 avril 2026**, à partir de **10h00** du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'éducation Nationale de précolaire et des sports de Kéntra, site à rue Abdoulaye Bouraïeb Mimosa - Kéntra, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivants sur offres de prix :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Heure d'ouverture des plis
08/DPK/2026	ÉTUDES GÉOTECHNIQUES, RÉCEPTION DES FONDIS DE FOUILLES, CONTRÔLE DE LA QUALITÉ D'EXÉCUTION DES MATÉRIEAUX, ESSAIS ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KÉNTRA, EN QUATRE (04) LOTS SÉPARÉS : • Lot n° 01 : Études géotechniques, réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 40 salles de classe et leurs blocs sanitaires pour l'enseignement précolaire dans les établissements primaires relevant des communes de Kéntra, Souk Larbaou du Gharb, Oued Imakharrene, Haddada, Sidi Allal Tazi, Sidi Mohamed Ben Mansour et Moulay Bousselham, province de Kéntra. • Lot n° 02 : Études géotechniques, réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 47 salles de classe pour l'extension dans les établissements primaires relevant des communes de Chouafra, Souk Larbaou du Gharb, Sidi Bouklier El Haj, Lalla Mimouza, Lmaoum, Benmansour, Amour Seflia, Sidi Allal Tazi, Mograne et Sidi Mohamed Ben Mansour, province de Kéntra. • Lot n° 03 : Études géotechniques, réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 24 salles de classe pour l'extension au sein des établissements suivants : lycée qualifiant Najib Mahloud à la commune de Mehdy ; lycée qualifiant Abou Rayane Attaouhidi à la commune de Kéntra ; lycée qualifiant Mohamed El Haloui à la commune de Sidi Bouklier El Haj ; lycée qualifiant Inou Al Atbir à la commune de Arbaoua, province de Kéntra. • Lot n° 04 : Études géotechniques, réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 30 salles de classe pour l'extension au sein des établissements suivants : lycée collégial Assouf à la commune de Kéntra ; lycée collégial Ibn Yassine à la commune de Haddada ; lycée collégial Al Oukhwa à la commune de Amour Seflia ; lycée collégial Abi Hamid El Ghazali à la commune de Amour Seflia ; lycée collégial Mohamed Khair Riddine à la commune de Sidi Mohamed Lahmar, province de Kéntra.	• Lot n° 01 : 100 000,00 DHS TTC (cent mille dirhams TTC). • Lot n° 02 : 117 500,00 DHS TTC (cent dix sept mille cinq cents dirhams TTC). • Lot n° 03 : 40 740,00 DHS TTC (quarante mille sept cent soixante-dix dirhams TTC). • Lot n° 04 : 90 000,00 DHS TTC (quatre-vingt dix mille dirhams TTC).	10h00
09/DPK/2026	ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KÉNTRA, EN QUATRE (04) LOTS SÉPARÉS : • Lot n° 01 : Études techniques et suivi des travaux de construction de 40 salles de classe et leurs blocs sanitaires pour l'enseignement précolaire dans les établissements primaires relevant des communes de Kéntra, Souk Larbaou du Gharb, Oued Imakharrene, Haddada, Sidi Allal Tazi, Sidi Mohamed Ben Mansour et Moulay Bousselham, province de Kéntra. • Lot n° 02 : Études techniques et suivi des travaux de construction de 47 salles de classe pour l'extension dans les établissements primaires relevant des communes de Chouafra, Souk Larbaou du Gharb, Sidi Bouklier El Haj, Lalla Mimouza, Lmaoum, Benmansour, Amour Seflia, Sidi Allal Tazi, Mograne et Sidi Mohamed Ben Mansour, province de Kéntra. • Lot n° 03 : Études techniques et suivi des travaux de construction de 24 salles de classe pour l'extension au sein des établissements suivants : lycée qualifiant Najib Mahloud à la commune de Mehdy ; lycée qualifiant Abou Rayane Attaouhidi à la commune de Kéntra ; lycée qualifiant Mohamed El Haloui à la commune de Sidi Bouklier El Haj ; lycée qualifiant Inou Al Atbir à la commune de Arbaoua, province de Kéntra. • Lot n° 04 : Études techniques et suivi des travaux de construction de 30 salles de classe pour l'extension au sein des établissements suivants : lycée collégial Assouf à la commune de Kéntra ; lycée collégial Ibn Yassine à la commune de Haddada ; lycée collégial Al Oukhwa à la commune de Amour Seflia ; lycée collégial Abi Hamid El Ghazali à la commune de Amour Seflia ; lycée collégial Mohamed Khair Riddine à la commune de Sidi Mohamed Lahmar, province de Kéntra.	• Lot n° 01 : E30 000,00 DHS TTC (cent trente mille dirhams TTC). • Lot n° 02 : E56 000,00 DHS TTC (cent cinquante-six mille dirhams TTC). • Lot n° 03 : E1 540,20 DHS TTC (un mille cinq cent quarante-deux dirhams et vingt centimes TTC). • Lot n° 04 : E19 999,80 DHS TTC (cent dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-neuf dirhams et quatre-vingt-neuf centimes TTC).	10h00
10/DPK/2026	CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KÉNTRA, EN QUATRE (04) LOTS SÉPARÉS :	• Lot n° 01 : 56 000,00 DHS TTC (soixante-six mille dirhams TTC).	

11/DPK/2026	• Lot n° 01 : Contrôle technique et suivi des travaux de construction de 40 salles de classe et leurs blocs sanitaires pour l'enseignement précolaire dans les établissements primaires relevant des communes de Kéntra, Souk Larbaou du Gharb, Oued Imakharrene, Haddada, Sidi Allal Tazi, Sidi Mohamed Ben Mansour et Moulay Bousselham, province de Kéntra. • Lot n° 02 : Contrôle technique et suivi des travaux de construction de 47 salles de classe pour l'extension dans les établissements primaires relevant des communes de Chouafra, Souk Larbaou du Gharb, Sidi Bouklier El Haj, Lalla Mimouza, Lmaoum, Benmansour, Amour Seflia, Sidi Allal Tazi, Mograne et Sidi Mohamed Ben Mansour, province de Kéntra. • Lot n° 03 : Contrôle technique et suivi des travaux de construction de 24 salles de classe pour l'extension au sein des établissements suivants : lycée qualifiant Najib Mahloud à la commune de Mehdy ; lycée qualifiant Abou Rayane Attaouhidi à la commune de Kéntra ; lycée qualifiant Mohamed El Haloui à la commune de Sidi Bouklier El Haj ; lycée qualifiant Inou Al Atbir à la commune de Arbaoua, province de Kéntra. • Lot n° 04 : Contrôle technique et suivi des travaux de construction de 30 salles de classe pour l'extension au sein des établissements suivants : lycée collégial Assouf à la commune de Kéntra ; lycée collégial Ibn Yassine à la commune de Haddada ; lycée collégial Al Oukhwa à la commune de Amour Seflia ; lycée collégial Abi Hamid El Ghazali à la commune de Amour Seflia ; lycée collégial Mohamed Khair Riddine à la commune de Sidi Mohamed Lahmar, province de Kéntra.	• Lot n° 02 : 76 000,00 DHS TTC (soixante-dix-huit mille dirhams TTC). • Lot n° 03 : 40 521,60 DHS TTC (quarante mille cinq cent vingt et un dirhams et soixante centimes TTC). • Lot n° 04 : 60 000,00 DHS TTC (soixante mille dirhams TTC).	12h00
-------------	--	--	-------

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 2147/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Précolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION RABAT SAËL KÉNTRA
Direction provinciale de Kéntra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX
SEANCE PUBLIQUE

Le **mardi 28 avril 2026**, à partir de **10h00** du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de Kéntra, site à rue Abdoulaye Bouraïeb, quartier Mimosa - Kéntra, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivants sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Heure d'ouverture des plis
11/DPK/2026	ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE L'UNITÉ SCOLAIRE LAGRINYINE HIRROUHI -S/S OULED BEN TICHI EN ÉCOLE COMMUNAUTAIRE À LA COMMUNE DE AMOUR SEFLIA RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KÉNTRA - EN LOT UNIQUE :	142 722,00 DHS TTC (Cent quarante deux mille sept cent vingt deux dirhams TTC)	10h00
12/DPK/2026	CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE L'UNITÉ SCOLAIRE LAGRINYINE HIRROUHI -S/S OULED BEN TICHI EN ÉCOLE COMMUNAUTAIRE À LA COMMUNE DE AMOUR SEFLIA RELÉVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KÉNTRA - EN LOT UNIQUE :	95 148,00 DHS TTC (Quatre-vingt-cinq mille cent quarante huit dirhams TTC)	10h30
13/DPK/2026	DIAGNOSTIC DES BATIMENTS EXISTANTS, ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DU SOL ET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIEAUX ET DES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE LAGRINYINE HIRROUHI -S/S OULED BEN TICHI, COMMUNE RURALE AMOUR SEFLIA, PROVINCE KÉNTRA :	95 148,00 DHS TTC (quatre-vingt-cinq mille cent quarante huit dirhams TTC)	11h00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 2148/PA

**CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNKA**
Constitution d'une
S.A.R.L.A.U

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/03/2026, il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée associée unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Denomination: " BON APTEA" S.A.R.L.A.U

Siège Social : domicilié chez SMART WIN à N° 22 RUE JBEL MOUSSA AFPT N° 12 AGDAL RABAT.

L'associé unique :
- Mme. AURELIE DELAIN : apporter en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts sociales.

Objet :
-Service de mise en relation des étrangers ou non, avec l'habitant local pour manger chez lui.

-Plateforme digitale d'intermédiation entre les étrangers ou non au Maroc et les habitants locaux pour se restaurer chez eux.

-Vente sur internet.

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00 DHIS.

Gérance : la société est gérée par Mme. AURELIE DELAIN.

Dépôt légal : Le dépôt légal est effectué au registre de commerce au Tribunal de commerce RABAT sous le N° 201411 RC N°197245.

N° 2149/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KILAA
DES SRAGHNA
COMMUNE DE
TAMELALET**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX**
N° 02/2026

Le 28 avril 2026 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offres de prix suivant :

- N° : A.O.O.N. N° 02/2026.

- Objet : fourniture de carburants.

• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (638 880, 00 dhs TTC) six cent trente huit mille huit cent quatre vingt dhs et 00 cts TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (12 000, 00 dh.) douze mille dhs.

• Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être Conformés aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

• N.B. la station du fournisseur doit être implantée dans le territoire de la commune car celle-ci ne dispose pas de citernes sécurisées pour le stockage des carburants, la commune utilisera les stations du fournisseur

N° 2150/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province D'El Kelaa
Sraghna**

**Cercle de Tamelelet
Caidat de Zemrane
Charquia
Commune de Zemrane
Charquia**

**Avis d'appel d'offres
ouvert national**
N° : 05/2026

(Séance publique)

Le mercredi 29/04/2026 à 11 : 00 h, il sera procédé dans le bureau de président de la Commune de Zemrane Charquia Province D'El Kelaa Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° : 05/2026 relatif à : ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN D'ECLAIRAGE PUBLIC AU PROFIT DE LA COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la Commune Zemrane Charquia ou peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 66 720,00 DHIS (Soixante six mille sept Cent Vingt DHIS 00 Centimes) TTC.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 1 300,00 DHIS (mille trois cents dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformés aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-341 du 08-03-2023 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique au portail des marchés publics : www.marches-publics.gov.ma

Conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique au portail des marchés publics :

www.marches-publics.gov.ma

Conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics

- Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation de l'appel d'offres.

N° 2151/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale Du Préscolaire
et des Sports
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction provinciale de
Safi**

**Avis modificatif d'Appel
d'offres ouvert simplifié
- au rabais ou à majoration - N° : 07/5/2026**
En lot unique

Le 15/04/2026 à 10 h00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - pour objet : Travaux d'extension de Quatre (4) Salles de classe au LYCEE COLLEGIAL HAROUNE ARRACHID, Relevant de direction provinciale de Safi AREF M/S, à la Commune territoriale LAMAACHATE, province de Safi, Région M/S

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

• Les estimations des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 928 498,75 DH TTC (Neuf Cent Vingt Huit Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dix Huit Dirhams 75 Centimes TTC)

• Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 16 000,00 DH (Seize Mille Dirhams)

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformés aux dispositions des articles 30 à 135 du décret 2-22-431 (8-03-2023)

-Le contenu : la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformés aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

N° 2153/PA

10:30 du matin, il sera procédé en séance publique dans la salle des réunions de la commune BOUGUEDRA, à l'ouverture des plis relatifs AUX TRAVAUX DE CREUSEMENT ET EQUIPEMENT D'UN PUIT AU CENTRE DE LA COMMUNE BOUGUEDRA.

-Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 DHIS (trois mille dirhams).

- Le montant de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à 150 000,00 DHIS (cent cinquante mille dirhams) TTC

-Le maître d'ouvrage est le Président de LA COMMUNE BOUGUEDRA.

- Le dossier d'appel d'offres peut :

□ Soit le retiré du service des marchés de la commune Bouguedra

□ Soit le téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marches-publics.gov.ma.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 05 du règlement de la consultation et de l'article 28 du décret relatif aux marchés publics n°2-22-431 (8-03-2023)

-Le contenu : la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformés aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

N° 2153/PA

**ROYAUME DU MAROC
REGION DU RABAT
SALE KENITRA
PROVINCE DE
SIDI SLIMANE**

**CERCLE DE KCEIBIA
CAIDAT DE KCEIBIA
COMMUNE TERRITO-
RIALE DE KCEIBIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX**
N° 01/CK/2026 - Lot
unique

(SEANCE PUBLIQUE)
Le 24/04/2026 à 11H00, il sera procédé au bureau du président de la commune territoriale kceibia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour acquisitions quatre véhicules pour le compte de la commune territoriale de kceibia - Lo Unique

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Virgi-sept Mille Dirhams 00 Cts (27'000,00 Dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million trois cent soixante-huit mille Dirhams 00 Cts (1.368.000,00 Dirhams) TTC

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents

doivent être conformés aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent transmettre leur plis par voie électronique via le portail des marchés publics www.marches-publics.gov.ma

Conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et de finances, chargé du budget n°1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et pièces relatives aux marchés publics.

Les prospectus, notices et autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre au siège de la C.T. Kceibia au plus tard le jour ouvrable précédent la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 et 06 du règlement de consultation.

N° 2154/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la
Communication
Département
de la Jeunesse
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE TAOUNATE
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SIMPLIFIE**
N°01/2026

Le 20/04/2026 à 11Hheures, il sera procédé, dans le bureau des marchés de la direction provinciale de la jeunesse, de la culture et des communications -secteur jeunesse-taounate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 01/ 2026, pour objet : Prestations de restauration collective des colonies de vacances relevant de la direction provinciale de taounate du ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication- département de la jeunesse- lot unique

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 499982,93 dhs(QUATRE CENTIS QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENTIS QUATRE VINGT DEUX DHIS 93 CTS).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 9999,65 dhs (NEUF MILLE NEUF CENTIS QUATRE VINGT DIX NEUF DHIS 65 CTS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformés aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hijā 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 701415,00 dhs (sept cents un mille quatre cent quinze dhs 00cts)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 14028,30dhs (quatorze mille vingt-huit dhs 30 cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être Conformés aux Dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux Marchés publics et à l'arrêté Du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hijā 1444 (23

juin 2023) relatif à la Dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de Consultation.

N° 2155/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la
Communication
Département
de la Jeunesse
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE TAOUNATE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE SUR
OFFRE DE PRIX N°
2/2026**

Le MARDI 16/04/2026 à 11heures, il sera procédé, dans le bureau des marchés de la direction provinciale de la jeunesse, de la culture et des communications -secteur jeunesse-taounate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°2/ 2026, pour objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COLONIE DE VACANCE OURTZAIGH DEPENDANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE-SECTEUR JEUNESSE - TAOUNATE.

Le dossier d'appel D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 499982,93 dhs(QUATRE CENTIS QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENTIS QUATRE VINGT DEUX DHIS 93 CTS).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 9999,65 dhs (NEUF MILLE NEUF CENTIS QUATRE VINGT DIX NEUF DHIS 65 CTS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformés aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hijā 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma

La visite des lieux doit être obligatoire le 14/04/2026 à partir du 10h jusqu'à 16h 30mn.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2156/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA PÊCHE MAR-
TIME, DU DÉVELOPPE-
MENT RURAL ET DES
EAUX ET FORÊTS
 Direction Régionale de
 l'Agriculture
 de Sous-Massa
 Direction Provinciale de
 l'Agriculture de Tiznit
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
08/2026/DPA/TZ/SAHA
(SEANCE PUBLIQUE)
 (Réserve à la petite et
 moyenne entreprise
 nationale)
 Le Mercredi 29 Avril 2026 à
 10 H, il sera procédé, à la
 Salle de réunion de la Di-
 rection Provinciale Agricul-
 ture de Tiznit, sis à Quartier
 administratif BP 454 Tiznit à
 l'ouverture des plis relatifs
 à l'appel d'offres ouvert
 national sur offres de prix
 N°08/2026/DPA/TZ/SA-
 HAPour : Travaux de pro-
 tection des terres agricoles
 et des ouvrages hydrauliques
 en gabiens au travers
 des berges des Oueds à travers
 la province de Tiznit, répartis
 en 02 lots :
 Lot n°1 : Travaux de protec-
 tion en gabiens à travers les
 CT d'IDAGOUGMAR et
 d'AMMELNE, Province de
 Tiznit.
 Lot n°2 : Travaux de protec-
 tion en gabiens à travers les
 CT de SIDI BOUAA-
 DELLI, de RASMOUKA et
 d'AIT OUAFA, Province de
 Tiznit.
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré au bureau
 des Marchés de la D.P.A de
 Tiznit, il peut également
 être téléchargé à partir du
 portail des marchés publics
 www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
 soire est fixé comme suit :
 Lot n°01: 30 000,00 Dhs
 (Trente mille dirhams)
 Lot n°02: 30 000,00 Dhs
 (Trente mille dirhams)
 L'estimation des coûts des
 prestations est fixée comme
 suit :
 Lot n°01: 1 530 000,00Dhs
 (Un million cinq cent trente
 mille dirhams)
 Lot n°02: 1 614 000,00Dhs
 (Un million six cent qua-
 tre-vingt mille dirhams)
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des docu-
 ments techniques doivent
 être conformes aux disposi-
 tions des articles 30 à 34 du
 décret n° 2-22-431 (08
 Mars 2023) relatif aux mar-
 chés publics.

Les concurrents doivent dé-
 poser leur dossier par voie
 électronique dans le portail
 des marchés publics acces-
 sible à l'adresse : www.
 marchéspublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 4 et 5 du règle-
 ment de consultation.
N° 2157/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ
N° 19/BG/F/2026
 Réserve aux très petites,
 petites et moyennes entre-
 prises installées au Maroc
 y compris les jeunes entre-
 prises innovantes, aux
 coopératives et aux
 auto-entrepreneurs
 Le 24/04/2026 A 10
 Heures, il sera procédé,
 dans les bureaux de la Di-
 vision du Budget, des Mar-
 chés et des ressources
 humaines de la Province de
 Settat sis au quartier admi-
 nistratif, Avenue Hassan II,
 Settat à l'ouverture des plis
 relatifs à l'appel d'offres ou-
 vert simplifié sur offres de
 prix relatif à l'ACHAT DE
 MOBILIER DE BUREAU
 AU PROFIT DE LA PRO-
 VINCE DE SETTAT
 (Tranche3).
 Le dossier d'appel d'offres
 doit être téléchargé à partir
 du portail des marchés pu-
 blics accessible à l'adresse:

www.marchéspublics.gov.ma.
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme de
 : cent dix mille, (110 000,00
 DH)
 L'estimation des coûts des
 prestations établies par le
 maître d'ouvrage est fixée à
 la somme de : cinq millions
 neuf cent quatre mille cent
 cinquante et 00 cts (5 904
 150,00 DH).
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des docu-
 ments techniques doivent
 être conformes aux disposi-
 tions des articles 30 à 34 du
 décret n° 2-22-431
 du 15 chaabane 1444
 (08/03/2023) relatif aux
 marchés publics.
 Les concurrents doivent
 déposer leurs plis par voie
 électronique dans le portail
 du marché public conformé-
 ment à l'arrêté du ministre
 de l'économie et des
 finances n° 1982-21 du 14-
 12-2021.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 9 du règlement
 de consultation.
N° 2162/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES
COMMUNES HAUT
ET MOYEN ATLAS
D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTER NATIONAL
N° : 07/2026/B.G.
C/PAZ
 Le 27 avril 2026 à 13
 Heures,il sera procédé,
 dans le bureau de Mon-
 sieur le Président du Grou-
 pement Haut et Moyen
 Atlas d'Azilal à l'ouverture
 des plis relatifs aux appels
 d'offres sur offres de prix
 pour CONSTRUCTION
 DES ROUTES AU COM-
 MUNES RELEVANT AU
 GROUPEMENT DES
 COMMUNES HAUT ET
 MOYEN ATLAS PRO-
 VINCE AZILAL.
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré au bureau
 du Budget et des marchés
 du Groupement Haut et
 Moyen Atlas d'Azilal, il
 peut également être télé-
 chargé à partir du portail
 des marchés de l'état :
 www.marchéspublics.gov.ma.
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme de
 : cinquante-six mille di-
 rham, (56.000,00) DH
 L'estimation des coûts des
 prestations établies par le
 maître d'ouvrage est fixée à
 la somme de : deux mil-
 lions huit cent quarante-
 neuf mille huit cent vingt
 Dirhams, (2.849.820 ,00)
 DH
 Le contenu, la présentation

de coopératives et aux
 auto-entrepreneurs
 Le 22/04/2026 A 10
 Heures, il sera procédé,
 dans les bureaux de la Di-
 vision du Budget, des Mar-
 chés et des ressources
 humaines de la Province de
 Settat sis au quartier admi-
 nistratif, Avenue Hassan II,
 Settat à l'ouverture des plis
 relatifs à l'appel d'offres ou-
 vert simplifié sur offres de
 prix relatif à l'ACHAT DE
 MOBILIER DE BUREAU
 AU PROFIT DE LA PRO-
 VINCE DE SETTAT
 (Tranche2).
 Le dossier d'appel d'offres
 doit être téléchargé à partir
 du portail des marchés pu-
 blics accessible à l'adresse:
 www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme de
 DIX NEUF MILLE dirhams
 (19.000,00dhs).
 L'estimation des coûts des
 prestations établie par le
 maître d'ouvrage est fixée à
 la somme de neuf cent
 quatre-vingt-dix-huit mille
 neuf cent quarante dirhams
 toutes taxes comprises
 (998.940,00dh.T.T.C).
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des docu-
 ments techniques doivent
 être conformes aux disposi-
 tions des articles 30,32 et
 34du Décret n°2-22-
 431 relatif aux marchés pu-
 blics.
 Les concurrents doivent dé-
 poser leurs dossiers par
 voie électronique dans le
 portail des marchés publics
 accessible à l'adresse www.
 marchéspublics.gov.ma.
 - Les prospectus et notices
 demandées sont mis dans
 un pli distinct déposé au
 plus tard le jour ouvrable
 précédant la date d'ou-
 verture des plis contre dé-
 livrance par le maître
 d'ouvrage d'un accusé de
 réception à la division sus-
 mentionnée ou remis,
 séance tenante, au prési-
 dent de la commission
 d'appel d'offres .
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 9 du règlement
 de consultation
N° 2159/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
COMMUNE
D'IDA-OUGNIDIF
DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONALE
N° 04/CTI/2026
 Le lundi 04 Mai 2026 à 10 H
 30 mn, il sera procédé dans
 le bureau de Président de la
 Commune d'Ida-Ougnidi
 à l'ouverture des plis rela-
 tive à l'appel d'offres ou-
 vert nationale sur offre de
 prix pour :
 " TRAVAUX DE
 CONSTRUCTION DES
 MURS DE CLOTURE DES
 CIMETIERES A LA COM-
 MUNE IDAOUGNIDIF
 PROVINCE CHTOUKA
 AIT BAHIA " .
 - Le dossier de l'Appel
 d'Offres peut être retiré du
 Bureau des Marchés de la
 Commune de Ida-Ougnidi,
 sis à
 " CENTRE KHMISS IDA-
 OUGNIDIF COMMUNE
 IDA-OUGNIDIF,PRO-
 VINCE DE CHTOUKA AIT
 BAHIA " .
 - Il peut être également télé-
 chargé à partir du portail
 des marchés publics :
 www.marchéspublics.gov.ma

- L'estimation établie par le
 Maître d'Ouvrage est de :
 1761240 DH et 00 Cent
 TTC. (Un Million et sept
 cent soixante et un mille
 deux cent quarante DH et
 00 Cent (TTC)).
 -La caution Provisoire est
 fixée à 35224.80 DH (Trent
 cinq mille deux cent vingt-
 quatre DH et 80 Cent).
 - Le contenu, la présenta-
 tion, ainsi que le dépôt des
 dossiers des concurrents
 doivent être conformes aux

dispositions des articles 30
 au 34 du décret relatif aux
 marchés publics.
 -Les concurrents doivent
 déposer leurs dossiers par
 voie électronique dans le
 portail des marchés publics
 accessible à l'adresse
 www.marchéspublics.gov.ma.
 -Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 05 du Règle-
 ment de la Consultation.
N° 2160/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA PÊCHE MAR-
TIME, DU DÉVELOPPE-
MENT RURAL ET DES
EAUX ET FORÊTS
 Direction Régionale de
 l'Agriculture de Cas-
 ablanca-Settat
 Direction Provinciale de
 l'Agriculture de Berrechid
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N° 05/2026/DPA/B du
27/04/2026 à 10h30
(SEANCE PUBLIQUE)
 Le 27/04/2026 à 10h30, il
 sera procédé, dans la salle
 de la réunion de la Di-
 rection Provinciale de l'Agricul-
 ture de Berrechid sise à
 n° : 5 boulevard Mohamed
 V, quartier El youssef,
 Berrechid, à l'ouverture des
 plis relatifs à l'appel d'offre
 ouvert National sur offres
 de prix N°
 05/2026/DPA/B du
 27/04/2026 relatif à LA
 REALISATION DES
 ETUDES TECHNIQUES
 ET SUIVI DES TRAVAUX
 DE CONSTRUCTION DU
 SIEGE DE LA DIRECTION
 PROVINCIALE DE
 L'AGRICULTURE DE BER-
 RECHID, PROVINCE DE
 BERRECHID.
 Le dossier d'appel d'offres
 doit être téléchargé à partir
 du portail des marchés pu-
 blics accessible à l'adresse :
 www.marchéspublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des
 prestations établies par le
 maître d'ouvrage est fixée à
 la somme de : Cent Vingt
 Sept mille Deux Cent Di-
 rham, zéro centimes TTC
 (127 200,00 Dirhams TTC).
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme de
 : Deux mille Cinq Cent di-
 rham et 00 centimes
 (2500,00 dhs)
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des docu-
 ments techniques doivent
 être conformes aux disposi-
 tions des articles 30 à 34 du
 décret n° 2-22-431
 du 15 chaabane 1444 (08
 mars 2023) relatif aux mar-
 chés publics.
 Les concurrents doivent dé-
 poser leurs dossiers par
 voie électronique dans le
 portail des marchés publics
 accessible à l'adresse
 www.marchéspublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article n° 11 du Règle-
 ment de consultation.
N° 2161/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES
COMMUNES HAUT
ET MOYEN ATLAS
D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° : 08/2026/B.G.C/PAZ
 Le 27 AVRIL 2026, à 12
 heures il sera procédé, dans
 le bureau de Monsieur le
 Président du Groupement
 Haut et Moyen Atlas d'Azilal
 à l'ouverture des plis rela-
 tifs aux appels d'offres sur
 offres de prix pour AC-
 QUISSION DES BUSE EN
 BETON POUR LES COM-
 MUNES RELEVANT AU
 GROUPEMENT DES
 COMMUNES HAUT ET
 MOYEN ATLAS PRO-
 VINCE AZILAL.
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré au bureau
 du Budget et des marchés
 du Groupement Haut et
 Moyen Atlas d'Azilal, il
 peut également être télé-
 chargé à partir du portail
 des marchés de l'état :
 www.marchéspublics.gov.ma.
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme de
 : quinze mille dirhams, 00
 Cts (15 000,00 DH).
 L'estimation des coûts des
 prestations établies par le
 maître d'ouvrage est fixée à
 la somme de : neuf cent
 quatre-vingt mille dirhams,
 00 Cts (9 80 000,00 DH).
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des docu-
 ments techniques doivent
 être conformes aux disposi-
 tions des articles 30 à 34 du
 décret n° 2-22-431
 du 15 chaabane 1444
 (08/03/2023) relatif aux
 marchés publics.
 Les concurrents doivent
 déposer leurs plis par voie
 électronique dans le portail
 du marché public conformé-
 ment à l'arrêté du ministre
 de l'économie et des
 finances n° 1982-21 du 14-
 12-2021.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 4 du règlement
 de consultation.
N° 2164/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES
COMMUNES HAUT
ET MOYEN ATLAS
D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° : 07/2026/B.G.
C/PAZ
 Le 27 avril 2026 à 13
 Heures,il sera procédé,
 dans le bureau de Mon-
 sieur le Président du Grou-
 pement Haut et Moyen
 Atlas d'Azilal à l'ouverture
 des plis relatifs aux appels
 d'offres sur offres de prix
 pour CONSTRUCTION
 DES ROUTES AU COM-
 MUNES RELEVANT AU
 GROUPEMENT DES
 COMMUNES HAUT ET
 MOYEN ATLAS PRO-
 VINCE AZILAL.
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré au bureau
 du Budget et des marchés
 du Groupement Haut et
 Moyen Atlas d'Azilal, il
 peut également être télé-
 chargé à partir du portail
 des marchés de l'état :
 www.marchéspublics.gov.ma.
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme de
 : deux mil-
 lions huit cent quarante-
 neuf mille huit cent vingt
 Dirhams, (2.849.820 ,00)
 DH
 Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des docu-
 ments techniques doivent
 être conformes aux disposi-
 tions des articles 30 à 34 du
 décret n° 2-22-431
 du 15 chaabane 1444
 (08/03/2023) relatif aux
 marchés publics.
 Les concurrents doivent
 déposer leurs plis par voie
 électronique dans le portail
 du marché public conformé-
 ment à l'arrêté du ministre
 de l'économie et des
 finances n° 1982-21 du 14-
 12-2021.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 9 du règlement
 de consultation.
N° 2163/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES
COMMUNES HAUT
ET MOYEN ATLAS
D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
06/2026/B.G. C/PAZ
 Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des docu-
 ments techniques doivent
 être conformes aux disposi-
 tions des articles 30 à 34 du
 décret n° 2-22-431
 du 15 chaabane 1444
 (08/03/2023) relatif aux
 marchés publics.
 Les concurrents doivent
 déposer leurs plis par voie
 électronique dans le portail
 du marché public conformé-
 ment à l'arrêté du ministre
 de l'économie et des
 finances n° 1982-21 du 14-
 12-2021.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 9 du règlement
 de consultation.
N° 2163/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES
COMMUNES HAUT
ET MOYEN ATLAS
D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° : 08/2026/B.G.C/PAZ
 Le 27 AVRIL 2026, à 12
 heures il sera procédé, dans
 le bureau de Monsieur le
 Président du Groupement
 Haut et Moyen Atlas d'Azilal
 à l'ouverture des plis rela-
 tifs aux appels d'offres sur
 offres de prix pour AC-
 QUISSION DES BUSE EN
 BETON POUR LES COM-
 MUNES RELEVANT AU
 GROUPEMENT DES
 COMMUNES HAUT ET
 MOYEN ATLAS PRO-
 VINCE AZILAL.
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré au bureau
 du Budget et des marchés
 du Groupement Haut et
 Moyen Atlas d'Azilal, il
 peut également être télé-
 chargé à partir du portail
 des marchés de l'état :
 www.marchéspublics.gov.ma.
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme de
 : quinze mille dirhams, 00
 Cts (15 000,00 DH).
 L'estimation des coûts des
 prestations établies par le
 maître d'ouvrage est fixée à
 la somme de : neuf cent
 quatre-vingt mille dirhams,
 00 Cts (9 80 000,00 DH).
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des docu-
 ments techniques doivent
 être conformes aux disposi-
 tions des articles 30 à 34 du
 décret n° 2-22-431
 du 15 chaabane 1444
 (08/03/2023) relatif aux
 marchés publics.
 Les concurrents doivent
 déposer leurs plis par voie
 électronique dans le portail
 du marché public conformé-
 ment à l'arrêté du ministre
 de l'économie et des
 finances n° 1982-21 du 14-
 12-2021.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 9 du règlement
 de consultation.
N° 2164/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES
COMMUNES HAUT
ET MOYEN ATLAS
D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTER NATIONAL
N° : 07/2026/B.G.
C/PAZ
 Le 27 avril 2026 à 13
 Heures,il sera procédé,
 dans le bureau de Mon-
 sieur le Président du Grou-
 pement Haut et Moyen
 Atlas d'Azilal à l'ouverture
 des plis relatifs aux appels
 d'offres sur offres de prix
 pour CONSTRUCTION
 DES ROUTES AU COM-
 MUNES RELEVANT AU
 GROUPEMENT DES
 COMMUNES HAUT ET
 MOYEN ATLAS PRO-
 VINCE AZILAL.
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré au bureau
 du Budget et des marchés
 du Groupement Haut et
 Moyen Atlas d'Azilal, il
 peut également être télé-
 chargé à partir du portail
 des marchés de l'état :
 www.marchéspublics.gov.ma.
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme de
 : deux mil-
 lions huit cent quarante-
 neuf mille huit cent vingt
 Dirhams, (2.849.820 ,00)
 DH
 Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des docu-
 ments techniques doivent
 être conformes aux disposi-
 tions des articles 30 à 34 du
 décret n° 2-22-431
 du 15 chaabane 1444
 (08/03/2023) relatif aux
 marchés publics.
 Les concurrents doivent
 déposer leurs plis par voie
 électronique dans le portail
 du marché public conformé-
 ment à l'arrêté du ministre
 de l'économie et des
 finances n° 1982-21 du 14-
 12-2021.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 9 du règlement
 de consultation.
N° 2164/PA

Sport

Retour espéré pour Nayef Aguerd à la mi-mai



Le défenseur de l'Olympique de Marseille (OM) Nayef Aguerd, opéré récemment pour pubalgie, pourrait retrouver les terrains le 16 mai face au Stade Rennais à domicile, indique la presse locale.

L'international marocain espère reprendre la compétition avant la fin de saison et cible

le match face à Rennes pour le compte de la 34e journée de Ligue 1, précise la même source.

"Le staff médical de l'OM reste prudent, alors que l'objectif prioritaire demeure la santé du joueur à moyen terme", relève le quotidien "La Provence", précisant que ce type d'intervention nécessite un suivi rigoureux et les dé-

lais de récupération peuvent varier.

Selon le journal électronique FCM, avant son opération, Aguerd a été ménagé dès les mois de novembre afin de maximiser ses chances de participation à la Coupe d'Afrique des nations. "La décision de la CAF d'attribuer la CAN 2025 au Maroc a constitué un élément positif pour le joueur, cadre des Lions de l'Atlas avec 64 sélections", ajoute-t-il.

Sous les couleurs de l'OM auquel il est lié jusqu'en 2030, le défenseur marocain a disputé 22 matchs depuis le début de la saison (1 but) et reste un élément clé dans le dispositif marseillais.

Son éventuel retour contre Rennes, relève FCM, "représenterait un symbole fort, sans garantie à ce stade compte tenu des incertitudes médicales".

Nayef Aguerd a manqué le dernier rassemblement de la sélection nationale à l'occasion de la fenêtre FIFA du mois de mars. Sous la conduite du nouveau sélectionneur, Mohamed Ouahbi, le Onze national a disputé deux matches amicaux contre l'Equateur à Madrid (1-1) et face au Paraguay à Lens (2-1). Ces matches entraient dans le cadre de la préparation de l'EN pour les phases finales du Mondial 2026, prévues l'été prochain aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Le Maroc se trouve dans le groupe C aux côtés du Brésil, de l'Ecosse et de Haïti.

L'OCS accroché par la RSB

Fus-WAC à l'affiche

L'Olympic de Safi a fait match nul à domicile face à la Renaissance de Berkane, un but partout (1-1), mercredi en match de mise à jour de la Botola Pro D1 de football.

Younesse El Kaabi a ouvert le score pour les Oranges à la 68e minute de jeu, alors que Moussa Kone a égalisé pour les locaux, huit minutes plus tard (76e).

Suite à ce nul, la RSB reste sixième avec 25 points de 13 matches joués, alors que l'OCS se hisse à la 15e position avec huit points (13 matches).

La mise à jour de la 10e journée devait se poursuivre, jeudi, avec le match entre l'AS FAR et l'Olympique de Dcheira, jeudi, alors que vendredi sera marqué par le duel entre le FUS de Rabat et le Wydad de Casablanca, au stade Moulay El Hassan.

Pour le compte de la 11e journée, l'Union Yaacoub El Mansour reçoit l'Olympic de Safi, samedi, alors que deux matches sont programmés dimanche, à savoir la Renaissance de Berkane contre le Maghreb de Fès et le Kawkab de Marrakech contre l'AS FAR.

Ces matches de mise à jour seront clôturés, lundi, avec la rencontre qui opposera le WAC au Difaa d'El Jadida, au complexe sportif Mohammed V.

Grand Prix Hassan II de tennis

Taha Baadi et Karim Bennani éliminés au second tour

Les tennismen marocains Taha Baadi et Karim Bennani ont été éliminés mercredi, au second tour de la 40e édition du Grand Prix Hassan II, qui se poursuit jusqu'au 5 avril sur les courts du Royal Tennis Club de Marrakech.

Karim Bennani s'est difficilement incliné face à l'Allemand Yannick Hanfmann, classé 64e mondial en deux sets à 1 (6-4, 6-7, 6-2).

Tout au long de cette rencontre très serrée, le joueur marocain s'est montré combatif et déterminé face à un adversaire expérimenté.

Toutefois, l'efficacité de Yannick Hanfmann dans les points importants lui a permis de prendre l'ascendant et de valider son billet pour les quarts de finale, mettant ainsi fin au parcours de Karim Bennani dans le tournoi.

De son côté, Taha Baadi a été battu par le Français Corentin Moutet, tête de série n°3 du tournoi et 33e joueur mondial, sur le

score de 6-0, 6-2.

Au premier tour, Taha Baadi avait livré une performance remarquable en s'imposant devant l'Australien Aleksandar Vukic (84e mondial) en trois manches (6-2, 3-6, 6-1).

Malgré cette élimination, les deux jeunes tennismen marocains quittent la compétition la tête haute. Leur prestation au premier tour et leur engagement sur le court confirment leur potentiel et laissent entrevoir de belles perspectives pour la suite de leur carrière sur la scène internationale.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette 40e édition du Grand Prix Hassan II, seul tournoi ATP 250 organisé sur le Continent africain, réunit un plateau relevé de joueurs de classe mondiale, dont l'Italien Luciano Darderi (18e mondial), le Néerlandais Tallon Griekspoor (29e), le Français Corentin Moutet (33e) ou encore le Tchèque Tomas Machac (48e).

Coupe du monde de tir sportif à Tanger

De l'argent pour Driss Haffari dans l'épreuve de "trap"

Le tireur marocain Driss Haffari a remporté, mercredi, la médaille d'argent dans l'épreuve de «trap» lors de la Coupe du monde ISSF de tir sportif 2026, organisée sous la présidence effective de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid par la Fédération Royale marocaine de tir sportif, au club de tir de Tanger, jusqu'au 3 avril courant.

Driss Haffari a su se démarquer tout au long de la compétition, puisqu'il a abordé la phase finale à la huitième place, avant de remonter au classement au fil des tours pour disputer la finale face au tireur péruvien DE Souza Ferreira A, tandis que la troisième place est revenue à Jean Pierre Broil, du Guatemala.

Réagissant à cet exploit, Haffari a déclaré qu'il «n'était pas facile» de disputer cette première finale de sa carrière dans le cadre de la Coupe du monde de la Fédération internationale de tir sportif, devant le public marocain, et de remporter la médaille d'argent, exprimant sa joie après cette victoire.

De son côté, DE Souza, qui a occupé la première place du podium, s'est réjoui d'avoir remporté sa première médaille d'or au Maroc, après plusieurs participations aux finales, mettant en avant le grand engouement que suscite le tir sportif au Maroc, où il a pris part à de nombreuses compétitions à Rabat.

Pour sa part, le Président-délégué de la Fédération royale marocaine de tir sportif, Abdeladim Lhafi, a souligné que cette finale dans la catégorie «trap» avait été très disputée en raison de la qualité des participants, détenteurs de titres olympiques et mondiaux, notant que le tireur Driss Haffari a su gérer la compétition sur le plan technique et psychologique pour décrocher ce titre mérité, fruit d'un travail acharné et des stages organisés.

Dans ce contexte, il a indiqué que la Fédération a opté pour l'école italienne, réputée pour son excellence dans ce sport, afin de renforcer les capacités des tireurs marocains à maîtriser les techniques, précisant que la plupart des participants à la phase finale bénéficient de l'expertise italienne pour leur encadrement.

Chez les femmes, l'Italienne Sessa Erica a remporté la médaille d'or après avoir battu sa compatriote Jessica Rossi, médaillée d'argent, lors de la finale, tandis que la médaille de bronze est revenue à l'Espagnole Mar Molne Magrina.

Dans une déclaration similaire, Sessa Erica s'est réjouie d'avoir remporté la première Coupe du monde dans l'épreuve de «trap» de sa carrière sportive, tout en exprimant son espoir de continuer à briller lors des prochaines compétitions.

La Coupe du monde de tir sportif 2026 devait s'achever jeudi avec la finale du «trap» dans la catégorie des équipes mixtes.

A Singapour, le parkour dope la santé et la confiance des plus âgés

A Singapour, où d'ici 2030 le quart de la population aura plus de 65 ans, les personnes âgées s'adonnent au "parkour gériatrique", des exercices physiques exigeants mais excellents pour doper la santé et la confiance.

Betty Boon franchit une glissière de sécurité, rampe à travers un tunnel, gravit une pente raide et descend en rappel le long d'une corde, achevant, sous les applaudissements, le parcours dans cette salle de sport de la banlieue de Singapour.

"Beau travail !", lance le coach à cette grand-mère de 69 ans.

Nous sommes ici dans une salle de "parkour gériatrique", où plus d'une douzaine de retraités font une série d'exercices physiques, développant leur agilité, lors de séances de 90 minutes.

"Quand on est faible, on dépend de quelqu'un", confie Mme Boon à l'AFP après avoir sué à grosses gouttes dans cette salle de sports du quartier de Toa Payoh, à l'ombre d'immeubles construits par le gouvernement.

Grâce au parkour, "je me sens plus vivante, c'est un tout nouveau monde", ajoute-t-elle, assurant que l'apprentissage de cette discipline a renforcé sa confiance en elle et son indé-

pendance à mesure qu'elle vieillit.

Dans la cité-Etat, qui figure parmi les pays au vieillissement le plus rapide au monde, la proportion de résidents âgés de 65 ans et plus va dépasser les 20% cette année. Et selon le ministère de la Santé, en 2030, un Singapourien sur quatre aura plus de 65 ans.

A mesure que la société vieillit, diverses activités et industries ont proliféré pour répondre à leurs besoins.

Tan Shie Boon, un coach sportif de 33 ans, s'est initialement heurté au scepticisme lorsqu'il a commencé, en 2017, à proposer des cours de parkour à des élèves plus âgés, notamment en raison du risque de blessure.

Mais son idée était de partager des séances susceptibles d'aider les seniors à améliorer leur équilibre, leur endurance et leur coordination. "Cela fait sens, je peux voir l'impact de mon travail", se félicite-t-il aujourd'hui.

Le parkour, une discipline née en France et désormais intégrée au sein de la Fédération internationale de gymnastique (World Gymnastics), consiste à franchir des obstacles tels que des murs, des vides et des plateformes, sans aucune aide.

On court, saute, grimpe, roule pour se déplacer rapidement d'un



point à un autre.

Souvent qualifié d'"art du déplacement", l'activité compte un public jeune et sportif mais peut convenir à tous les âges, insistent l'entraîneur Tan et ses élèves.

"Quand les gens entendent le mot +parkour+, ils pensent que c'est uniquement pour les jeunes capables de sauter de toit en toit", témoigne Irene Chuah, 67 ans, banquière à la retraite

et passionnée. "Nous, nous ne faisons pas ça. Nous sautons par-dessus des bancs".

Spécialisé dans le coaching des seniors, Tan adapte les cascades et figures aux capacités de ses élèves, âgés pour la plupart de 50 à 83 ans.

"Tout l'intérêt du parkour est d'améliorer votre agilité... vous serez plus rapide dans vos réactions", détaille-t-il.

Or, "lorsque les personnes âgées tombent, elles se blessent gravement en raison d'un manque de coordination, d'équilibre et d'agilité. Elles ne sont pas assez rapides pour réagir à temps", ajoute-t-il.

Mais lorsque le chariot qu'elle poussait dans un supermarché a heurté un obstacle, s'est renversé l'entraîneur dans sa chute, Mme Chuah a réussi à rester sur ses pieds sans se blesser.

"Personne ne m'a aidée parce que les gens pensaient que j'étais jeune", sourit-elle.

La vie après la retraite est parfois "assez morne", reconnaît Mme Chuah. Mais "après le parkour, je peux aller faire de la danse et je me souviens des pas. On ose faire beaucoup de choses que l'on croit réservées aux jeunes".

Sa camarade de cours, Mme Boon raconte qu'une fois, dans une aire de jeux, elle a appris à ses petits-enfants à sauter sur une plateforme et à faire des roulades avant. Lorsqu'elle s'est retournée, les enfants faisaient la queue pour faire pareil.

"Depuis, je suis devenue comme la grand-mère préférée. Les enfants me reconnaissent même de loin", sourit-elle.

Recette

Tajine beignets de chou fleur sauce blanche



Ingédients :

800 g de viande d'agneau, veau ou poulet
2 gousses d'ail émincées
1 oignon râpé
1 poignet de pois chiches trempés la veille (j'en ai pas mis)
1 petit bouquet de coriandre et de persil
1 cuillère à café de gingembre
1/2 cuillère à café de curcuma
1/2 cuillère à café de poivre
3 cuillères à soupe d'huile ou de beurre
Sel
Eau
Pour les beignets de chou-fleur :
1 gros chou-fleur
1 cuillère à soupe de coriandre ciselée
1/4 cuillère à café de curcuma
3 œufs
Sel et poivre
Un bain d'huile pour la friture

Préparation

1. Dans une marmite sur feu doux, déposer les morceaux de viande et ajouter les épices, l'oignon râpé, l'ail et l'huile. Faire revenir tous les ingrédients pendant 10 minutes.

2. Mouiller la viande à hauteur, rajouter le bouquet d'herbes et laisser mijoter à couvert jusqu'à ce que la viande devienne fondante. Continuer la cuisson à feu doux jusqu'à réduction de la sauce.

3. Détailler le chou-fleur en petits bouquets et les faire cuire à la vapeur dans le haut du couscoussier (les saler préalablement) ou dans de l'eau bouillante salée pendant 15 minutes environ, les petits bouquets de chou-fleur doivent rester fermes et croquants. Les égoutter et les laisser refroidir.

4. Préparer une pâte à beignets en mélangeant les œufs, la coriandre, le curcuma, le sel et le poivre ajouter un peu d'eau ou de lait si nécessaire.

5. Tremper les petits bouquets de chou-fleur dans la pâte à beignets et les frire dans un bain d'huile chaude. Une fois dorés, égoutter les beignets de chou-fleur et les éponger avec du papier absorbant.

6. Disposer la viande dans un plat de servir, la garnir de beignets de chou-fleur et la napper de sauce.

Hépatite D : La Chine prescrit le premier anticorps monoclonal au monde

Une première prescription mondiale d'un traitement par anticorps monoclonal contre le virus de l'hépatite D a été délivrée récemment dans un hôpital de Beijing, marquant une avancée majeure dans la prise en charge des hépatites virales, selon le quotidien Science and Technology Daily. Baptisé Libevitug, ce médicament mis au point par une équipe de l'Université Tsinghua et la société biopharmaceutique Huahui Health devient le premier anticorps monoclonal approuvé au monde pour traiter une hépatite virale, comblant un vide thérapeutique de longue date pour l'une des formes les plus sévères de la maladie.

Le feu vert a été accordé en janvier 2026 par l'Administration nationale des produits médicaux, à l'issue d'une procédure d'examen prioritaire, ouvrant la voie à une utilisation clinique accélérée.

Libevitug agit en bloquant l'entrée des virus des hépatites B et D dans les cellules hépatiques, coupant court au cycle d'infection. Les essais cliniques, lancés dès 2018 puis élargis en 2023 à une étude multicentrique internationale, ont montré des résultats significatifs, tant sur la réponse virologique que sur la normalisation des fonctions hépatiques.

Les bénéfices apparaissent particulièrement marqués chez les patients atteints de cirrhose, souvent les plus difficiles à traiter, faute d'options thérapeutiques ciblées jusqu'ici.

À l'échelle mondiale, l'enjeu reste considérable. Sur plus de 254 millions de porteurs chroniques de l'hépatite B, environ 5% sont également

infectés par le virus de l'hépatite D, une co-infection associée à des formes plus agressives et à une progression accélérée de la maladie.

Cette percée s'inscrit dans une accélération plus large de l'innovation pharmaceutique en Chine, où dix médicaments innovants ont déjà été autorisés à la commercialisation depuis le début de l'année.

